1

(N° 5.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance du 12 Novembre 1839.

Situation Générale

DU

TRÉSOR PUBLIC

AU 1er OCTOBRE 1839,

Déposée par M. le Ministre des Finances.

BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE LA MONTAGNE.

1839.

SITUATION GÉNÉRALE

Du Trésor Public au 1er Octobre 1839,

DÉPOSÉE PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous remettre la situation générale du Trésor Public au 1er octobre 1839.
Cette situation fait suite à celle présentée le 1er octobre 1838, et se divise en trois parties.

SAVOIR :

La première partie, comprenant les tableaux généraux de tous les recouvrements opérés sur les divers revenus et produits de l'État, et de toutes les dépenses faites sur les crédits accordés par les Chambres, pour les exercices 1837, 1838 et 1839.

La seconde partie, présentant les états de développement par nature de produits, que les premiers tableaux n'ont exposés que sous un point de vue général.

La troisième partie, offrant, par Département d'administration générale, les états de développement de toutes les dépenses effectuées, appuyés d'états de la situation des Budgets généraux des dépenses, par chapitres et articles, tels qu'ils ont été votés par les Chambres.

Les exercices antérieurs à 1837, qui sont à régler d'une manière définitive, ne sont indiqués ici que pour offrir le résultat général de la situation du Trésor depuis l'établissement du Gouvernement. L'excédant de dépense que l'ensemble de ces exercices présente, d'après l'arrêt que la Cour a porté sur la plupart de ces exercices, sera constaté aux Budgets des dépenses des exercices à indiquer ultérieurement, lors du vote de la loi réglant définitivement ces exercices.

Voici en résumé les résultats que présente la situation du Trésor Public, sur les exercices réglés ou non réglés au 1er octobre 1839.

RECETTES.

Les recettes sur les exercices en cours d'exécution, de 1837 à 1839, se résument ainsi qu'il suit :

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1837.

Les recouvrements opérés sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice s'élèvent,

SAVOIR :

Pendant l'année 1837, à . . . . fr.	85,921,882	39	
— — 1838, à	3,445,139	14	
— — 1839, à	39,592	46	
		89,406,613	99
Et sur les revenus et produits extraordinaires,			
Pendant l'année 1837, à . . . . fr.	985,660	39	
— — 1838, à	11,103,168	97	
— 1839, à	114,694	62	
		12,203,523	98
Total des recouvrements sur l'exercice 1837 de . . . . . fr.		101,610,137	97

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1838.

Les recouvrements opérés sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice s'élèvent,

SAVOIR :

Pendant l'année 1838, à	94,610,942	92	
— — 1839, à	2,399,619	09	
		97,010,562	01
Et sur l'emprunt de 50,850,000 francs :			
Pendant l'année 1838, à	10,870,000	»	
— — 1839, à	3,008,672	31	
		13,878,672	31
Total des recouvrements sur l'exercice 1838 de		110,889,234	32

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1839.

Les recouvrements opérés sur les produits et revenus ordinaires de cet exercice s'élèvent,

SAVOIR :

Pendant l'année 1839, à	63,718,845	31
— — produit extraordinaire	4,000,000	»
	67,718,845	31

En conséquence, les recouvrements opérés au 1er octobre 1839 sur les produits et revenus, tant ordinaires qu'extraordinaires, des exercices en cours d'exécution de 1837, 1838 et 1839, s'élèvent à 280,218,217 60

A REPORTER. . . . . fr. 280,218,217 60

Report. . . . . fr.			280,218,217 60

Et il reste à recouvrer sur ces trois exercices,

Savoir :

Sur l'exercice 1837.	146,636 16		
— 1838, y compris l'emprunt.	12,773,980 68		
— 1839.	37,219,805 50		
		50,140,422	34
De sorte que les recouvrements faits et à faire sur les trois exercices en cours d'exécution s'élèvent à		330,358,639	94
L'évaluation des revenus, d'après le vote des Chambres, pour ces trois exercices, s'élève à		327,507,509	35

Savoir :

Pour l'exercice 1837 (loi du 30 décembre 1836, fixant les voies et moyens de cet exercice)	85,911,700 »		
Pour l'exercice 1837 (ressources extraordinaires et partie de l'emprunt de 50 millions)	13,247,752 99		
		99,159,452	99
Pour l'exercice 1838 (loi du 30 janvier 1838, fixant les voies et moyens de cet exercice)	94,606,326 »		
Pour l'exercice 1838 (partie de l'emprunt de 50 millions). .	25,646,199 36		
		120,252,525	36
Pour l'exercice 1839 (loi du 31 décembre 1838, fixant les voies et moyens de cet exercice)	104,095,531 »		
Pour l'exercice 1839 (prêt à la banque de Belgique) . . .	4,000,000 »		
		108,095,531	»
Somme égale de		327,507,509	35
Les recouvrements faits et à faire, comme nous venons de l'expliquer ci-dessus, étant de		330,358,639	94
Les recouvrements auront donc surpassé les évaluations de		2,851,130	59

DÉPENSES.

Les dépenses sur les exercices en cours d'exécution, 1837, 1838 et 1839, se résument comme suit :

Budget de l'exercice 1837.

Les paiements effectués pendant 1837 s'élèvent à . . . fr.	72,425,209 71		
— — — pour le chemin de fer .	2,056,579 86		
— — — pour les routes pavées .	113,506 49		
— — 1838 s'élèvent à	17,520,411 58		
— — — pour le chemin de fer .	7,009,868 71		
— — — pour les routes pavées .	820,044 94		
— — 1839 s'élèvent à	2,305,187 18		
		102,250,808	47
A reporter. . . . . fr.		102,250,808	47

Report. . . . . fr.		102,250,808 47

Budget de l'exercice 1838.

Les paiements effectués pendant 1838 s'élèvent à	76,595,910 42	
— — — pour le chemin de fer .	8,434,679 76	
— — — pour les routes pavées .	923,126 93	
— — 1839 s'élèvent à	13,153,316 07	
— — — pour le chemin de fer .	13,174,309 10	
— — — pour les routes pavées .	1,342,121 07	
		113,623,463 35

Budget de l'exercice 1839.

Les paiements effectués pendant 1839 s'élèvent à	63,646,187 43	
— — — prêt à la banque de Belg.	3,857,555 64	
		67,503,743 07
En conséquence, les paiements faits au 1er octobre 1839 sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1837, 1838 et 1839, s'élèvent à		283,378,014 89

Et il reste à payer sur ces trois exercices,

Savoir :

Sur l'exercice 1837.	2,975,295 22	
— — pour les travaux du chemin de fer . .	» »	
— — pour les trav. des routes pavées et ferrées.	» »	
— 1838.	7,676,007 75	
— — pour les travaux du chemin de fer . . .	1,437,349 14	
— — pour les trav. des routes pavées et ferrées.	2,334,752 »	
— 1839.	48,269,159 61	
— — sur le prêt à la banque de Belgique. . .	142,444 36	
		62,835,008 08
Montant total des Budgets des dépenses des trois exercices en cours d'exécution, de 1837, 1838 et 1839, ci		346,213,022 97

Mais il est à présumer qu'on fera pour les trois exercices des économies sur les dépenses votées, qu'on peut dès ce moment évaluer à huit millions de francs;

Savoir :

Sur les crédits votés pour 1837	1,500,000 »	
— — 1838	1,500,000 »	
— — 1839	5,000,000 »	
Ainsi il y aurait à retrancher du total précité		8,000,000 »
Ce qui porterait les dépenses générales à un total effectif de		338,213,022 97
Les recettes étant présumées devoir être de		330,358,639 94
L'excédant des dépenses est, en conséquence, sur les trois exercices en cours d'exécution de.		7,854,383 03

Mais pour apprécier la situation réelle du Trésor à l'époque du 1er octobre 1839, il convient d'ajouter à cet excédant:

A reporter. . . . . fr.	7,854,383 03

Report. . . . . fr.		7,854,383 03

D'une part les excédants de dépenses sur les exercices clos, s'élevant,

Savoir :

Sur l'exercice 1830 et antérieurs.	1,478,947 43	
— 1832.	6,038,420 31	
1833.	3,846,661 02	
	11,364,028 76	

Et d'autre part de retrancher de cette somme les excédants de ressources sur les exercices également clos,

Savoir :

Sur l'exercice 1831	804,871 80		
— 1834	187,736 80		
— 1835	3,971,220 74		
— 1836	3,104,144 43		
		8,067,973 77	
			3,296,054 99

De sorte qu'au lieu d'un excédant de dépenses de fr. 7,854,383 03 c^{s}, que présentent les trois exercices en cours d'exécution, il y a réellement un excédant de dépenses sur tous les exercices, à partir de 1830, de. 11,150,438 02

Lequel excédant de dépenses doit encore être augmenté :

1° Du montant des créances arriérées, lesquelles restent à payer sur les exercices définitivement clos, et pour la plupart desquelles des crédits avaient été alloués par les Budgets primitifs des dépenses, mais sont annulés par le fait même de la clôture de ces exercices.

Ce montant est pour

L'exercice 1830 et antérieurs, 1831 et 1832 de	3,057,482 03	
— — — — 1833	240,000 »	
— — — 1834	240,000 »	
— — — 1835	240,000 »	
— — — — 1836	260,000 »	
		4,037,482 03

Pour les exercices arriérés antérieurs à 1833, des demandes de crédits ont été faites aux Chambres les 16 août 1836 et le 14 février 1838.

Pour les créances de 1833 à 1835 inclus, une demande sera présentée en même temps qu'on soumettra aux Chambres les projets de lois pour la clôture définitive de ces exercices.

2° Du montant restant à payer aux concessionnaires de la Sambre, le 1er janvier 1840, dont les fonds sont faits par l'emprunt de 30 millions, mais dont l'allocation pour la dépense à faire sera portée ultérieurement au Budget du Département des Travaux Publics, conformément à la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée . . . . . 500,000 »

3° Du montant présumé du crédit à demander pour restitution de droits indûment perçus sur les apports de différentes sociétés industrielles . . . . . 450,000 »

En conséquence, le total de l'excédant de dépenses sur tous les exercices est définitivement de. . . . . fr. 16,137,920 05

Dans cette somme se trouve compris le crédit de 2 millions de francs alloué par la loi du 1er juin 1838, n° 204, pour construction de routes pavées et ferrées, et pour lequel des voies et moyens restent à créer ultérieurement; ainsi il y aurait à retrancher de ce chef 2 millions de francs, ce qui porte l'exédant réel à fr. 14,137,920 05 c^{s}.

Après avoir exposé ainsi dans son ensemble la situation générale du Trésor au 1er octobre 1839, il m'a paru utile de vous la représenter encore par exercice, afin de mieux vous permettre d'en juger.

Exercice 1837.

Le Budget des dépenses voté pour l'exercice 1837 s'élève à . . . . . fr.		95,226,103 69
Le Budget spécial (*Travaux Publics*).		10,000,000 »
Total des dépenses votées pour cet exercice.		105,226,103 69
Le Budget des Voies et Moyens a été évalué à . . . . . fr.	85,911,700 »	
Ressources extraordinaires à.	13,247,752 99	
		99,159,452 99
En conséquence une insuffisance de ressources de.		6,066,650 70
Mais sur cet exercice les recettes devant excéder les évaluations de. . . . . fr.	2,597,321 14	
Et les économies présumées sur les crédits alloués étant de. .	1,500,000 »	
Il y aurait à retrancher.		4,097,321 14
En sorte que l'insuffisance de ressources ne s'élèverait plus qu'à. . . . . fr.		1,969,329 56

Exercice 1838.

Le Budget des dépenses de l'exercice 1838 s'élève à . . . . . fr.		97,425,234 24
Le Budget spécial (*Travaux Publics*) à		27,646,338 »
Total des dépenses votées pour cet exercice.		125,071,572 24
Le Budget des Voies et Moyens a été évalué à	94,606,326 »	
Le produit de l'emprunt de 50 millions à	25,646,199 36	
		120,252,525 36
Insuffisance de ressources de. . . . . fr.		4,819,046 88
Mais les recouvrements sur cet exercice étant présumés devoir surpasser les évaluations de	3,410,689 64	
Et les économies présumées sur les crédits accordés étant de .	1,500,000 »	
Il y aurait ainsi à retrancher.		4,910,689 64
Et, au lieu d'une insuffisance de fr. 4,819,046 88 c^{s}, il y aurait un excédant de ressources de. . . . . fr.		91,642 76

Exercice 1839.

Le Budget des dépenses de l'exercice 1839 s'élève à		111,915,347 04
Le Budget spécial (*prêt à la banque de Belgique*) à		4,000,000 »
Total des dépenses votées.		115,915,347 04
Le Budget des Voies et Moyens s'élève à	104,095,531 »	
Ressources extraordinaires. Émission de bons du Trésor, en vertu de la loi du 1er janvier 1839	4,000,000 »	
		108,095,531 »
Insuffisance de ressources de.		7,819,816 04
A REPORTER. . . . . fr.		7,819,816 04

Report. . . . . fr.		7,819,815 01
Les recouvrements opérés sur cet exercice étant présumés devoir rester en dessous des évaluations de.	3,156,680 19	
Mais, par contre, les économies présumées sur les crédits étant de	5,000,000 »	
Il y aurait à retrancher de la somme ci-dessus		1,843,119 81
Ce qui porterait, en conséquence, l'insuffisance de ressources sur cet exercice à		5,976,696 23
L'exercice 1837 se présente, d'une part, avec une insuffisance de ressources de fr.		1,969,329 56
Et l'exercice 1839 avec une insuffisance de		5,976,696 23
Ensemble.		7,946,025 79
D'autre part, l'exercice 1838 se présente avec un excédant de ressources de . .		91,642 76
Il en résulte, comme il est dit ci-dessus, une insuffisance de ressources sur les trois exercices en cours d'exécution de 1837, 1838 et 1839, de		7,854,383 03
En ajoutant à cette insuffisance :		
1° Celle que nous ont donnée les exercices antérieurs à 1837, définitivement clos, à		3,296,054 99
2° Les crédits complémentaires à demander aux Chambres pour dépenses encore à faire sur les mêmes exercices, à	4,037,482 03	
3° Les crédits à demander sur des exercices à déterminer ultérieurement	950,000 »	
Ensemble		4,987,482 03
Le résultat sera le même que celui présenté pour l'ensemble des Budgets, soldant avec un excédant de dépenses (y compris les deux millions votés pour les routes, loi du 2 juin 1838) de (*ou dette flottante*)		16,137,920 03

Pour faire face aux excédants de dépenses, la loi du 16 février 1833 avait autorisé une émission de bons du Trésor jusqu'à concurrence d'une somme de 15 millions de francs; par l'art. 3 de la loi du 30 décembre 1836, fixant le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1837, cette autorisation a été restreinte, et l'émission a été fixée à 12 millions de francs; mais la loi du 25 mai 1837, en allouant un crédit de 2,979,900 francs, pour la construction des digues de l'Escaut, avait fait reporter de nouveau l'émission de bons du Trésor à 15 millions de francs.

Par la loi du 21 décembre 1838, fixant le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1839, l'autorisation pour l'émission de bons du Trésor a été fixée à 12 millions de francs, et reporté à 16 millions par suite du crédit du 1er janvier 1839, autorisant un prêt de 4 millions de francs à la Banque de Belgique.

Les dépenses sur les exercices 1830 et antérieurs, 1832 et 1833, pour l'acquittement desquelles l'émission primitive de 15 millions de bons du Trésor avait été autorisée, ont excédé les ressources de fr. 14,533,089 75 c', Savoir :

1° Excédant de dépenses sur les trois exercices. . . . . fr.		11,364,028 76
A déduire l'excédant de ressources sur celui de 1831		804,871 80
Reste. . . . fr.		10,559,156 96
2° Complément de crédit demandé ou à demander aux Chambres, destiné à acquitter des créances arriérées sur ces exercices clos . . . . . fr.	3,297,482 03	
Auquel il faut ajouter les crédits suivants déjà votés :		
Par la loi du 9 mars 1837 au Département de la Guerre. .	318,705 69	
— 27 mai — — des Finances. .	130,144 18	
— 20 » 1838 — de la Guerre. .	25,206 79	
— 24 » — — — . .	157,064 10	
— 25 » — — de la Justice. .	45,330 »	
		3,973,932 79
Somme égale. . . . . fr.		14,533,089 75

Nous venons de dire que l'excédant des dépenses sur les Budgets de tous les exercices, depuis celui de 1830 jusqu'à 1839 inclus[1], s'élève (non compris les 2 millions pour les routes) à fr. 14,137,920 05 c[s]; en comparant cette somme avec celle ci-dessus, indiquant l'excédant sur les exercices antérieurs à 1834, pour l'acquittement duquel la création et l'émission primitive de 15 millions de bons du Trésor a été autorisée, on ne remarque qu'une légère différence en moins de fr. 395,169 70 c[s], d'où l'on peut conclure que les ressources réalisées et à réaliser pendant les six derniers exercices de 1834 à 1839, ont été plus que suffisantes pour couvrir toutes les dépenses faites ou à faire sur ces mêmes exercices, bien que le vote primitif du Budget des Dépenses de ces exercices ait été constamment modifié de manière à présenter en ce moment une augmentation de plus de 24 millions sur les dépenses primitivement votées; ce n'est donc qu'à l'aide de produits favorables et des économies sur les crédits alloués, que nous avons pu maintenir l'harmonie entre les dépenses et les ressources votées pour y faire face.

D'après la dernière *Situation générale du Trésor*, arrêtée au 1er octobre 1838, et remise aux Chambres le 15 novembre suivant, l'excédant des dépenses sur tous les exercices s'élevait à fr. 11,900,271 28 c[s], les résultats des opérations, depuis cette époque, jusqu'au 1er octobre 1839, ont donc fait subir à cet excédant une augmentation de fr. 2,237,648 77 c[s], qu'on doit attribuer aux variations qu'ont éprouvées les excédants soit en recette soit en dépense des exercices 1831 à 1838, combinées avec l'excédant de dépenses de l'exercice 1839, et que les comparaisons établies ci-après font ressortir :

			AUGMENTATIONS DE RECETTE.	AUGMENTATIONS DE DÉPENSE.
La situation du Trésor présentée en 1838 indique, pour les exercices 1830 et antérieurs, 1832 et 1833, un excédant de dépense de . . . . . fr.	11,357,537	38		
La situation actuelle les présente avec un excédant de dépense de	11,364,028	76		
. . . . .				6,491 38
En 1838, les exercices 1831, 1834 et 1835, sont présentés avec un excédant de ressources de	2,890,304	88		
En 1839 cet excédant s'élève à	4,963,829	34		
			2,073,464 46	»
NB. Les résultats des exercices 1830 et antérieurs, 1831 à 1835, sont reproduits ici indépendamment des créances arriérées restant à payer après la clôture de ces exercices, et qui n'ont pas varié depuis 1838.				
En 1838, l'exercice 1836, non encore clos, est présenté avec un excédant de ressources de	4,478,679	16		
En 1839 cet excédant ne s'élève plus qu'à . 3,104,144 43 dont il faut retrancher le montant des créances arriérées restant à payer après la clôture de cet exercice . . . . . 260,000 »	2,844,144	43		
. . . . .				1,634,534 73
En 1838, *on reconnaît* pour l'exercice 1837 une insuffisance de ressources de	2,537,821	13		
En 1839, on ne trouve plus qu'une insuffisance de. . . .	1,969,329	56		
			568,491 57	»
La situation de l'exercice 1838, au 1er octobre de la même année, se présente avec une insuffisance de ressources de . .	2,646,474	78		
En 1839, on fait ressortir au contraire un excédant de ressources de	91,642	76		
			2,738,117 54	»
			5,380,073 57	1,641,026 11

On reconnaît par les comparaisons ci-dessus que les exercices 1830 et antérieurs, et 1831 à 1838, ont obtenu une augmentation de recette de 3,739,047 46

Mais l'exercice 1839 se présentant avec une insuffisance de ressources de 5,976,696 23

Il en résulte l'augmentation précitée de. 2,237,648 77

Bruxelles, le 16 octobre 1839.

Le Ministre des Finances,

L. DESMAISIÈRES.

1re PARTIE.

SITUATION GÉNÉRALE

DU TRÉSOR PUBLIC

Au 1er Octobre 1839.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTE DES

ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	ÉVALUATION des REVENUS.
État n° 1.	1837	85,911,700 »
»	Ressources extraordinaires	13,247,752 99
— n° 2.	1838	94,606,326 »
»	Produit de l'emprunt de 50 millions (*)	25,646,199 36
— n° 3.	1839	104,095,531 »
	Produit d'une émission de bons de Trésor (prêt à la Banque de Belgique)	4,000,000 »
		327,507,509 35

(*) Le produit net de l'emprunt de 50 millions est de fr. 35,646,199 36 c^{s}; mais une somme de 10 millions a été transférée de l'exercice 1838 à celui de 1837, afin de faire balancer les recettes avec les dépenses pour les travaux du chemin de fer, pour l'exécution desquels on avait primitivement autorisé une émission de bons du Trésor sur ledit exercice.

du Trésor, au 1er *octobre* 1839.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOUVRER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1837.	EN 1838.	EN 1839 au 1er septembre.	TOTAL.				
85,921,882 39	3,446,139 14	39,592 46	89,406,613 99	14,045 »	89,420,658 99	»	3,508,958 99
985,660 39	11,103,168 97	114,694 62	12,203,523 98	132,591 16	12,336,115 14	911,037 85	»
»	94,610,942 92	2,399,619 09	97,010,562 01	1,006,453 63	98,017,015 64	»	3,410,689 64
»	10,870,000 »	3,008,672 31	13,878,672 31	11,767,527 05	25,646,199 36	»	»
»	»	63,718,845 31	63,718,845 31	37,219,805 50	100,938,650 81	3,156,880 19	»
»	»	4,000,000 »	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	»
86,907,542 78	120,029,251 03	73,281,423 79	280,218,217 60	50,140,422 34	330,358,639 94	4,068,518 04	6,919,648 63
						2,851,130 59	

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *de la situation*

COMPTE DES

ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF.	AUGMENTATIONS accordées PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.
État n° 4.	1837	91,048,402 16	5,698,736 49	1,521,034 96
»	Budget spécial (*Travaux Publics*)	10,000,000 »	»	»
— n° 5.	1838	94,947,052 10	3,466,383 14	987,200 »
»	Budget spécial (*Travaux Publics*)	27,646,338 »	»	»
— n° 6.	1839	104,899,097 55	7,016,249 49	»
»	Prêt à la banque de Belgique, crédit spécial ouvert par la loi du 1er janvier 1839, n° 1.	4,000,000 »	»	»
		332,540,889 81	16,180,368 12	2,508,234 96
			13,672,133 16	

RÉSU

Les recouvrements faits et à faire sur les voies et moyens, votés pour les exercices 1837, 1838 et 1839, s'élèvent à . . .
L'excédant des ressources sur l'exercice clos de 1831 est, suivant le compte définitif de cet exercice, de. . . . . .
— — 1834 — — . . . . . .
— — 1835 — — . . . . . .
— — 1836 — — . . . . . .

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices 1837, 1838 et 1839, s'élèvent ensemble à . . . . . .
L'excédant des dépenses sur l'exercice clos de 1830 et antérieurs s'élève, suivant le compte définitif, à . . . . . .
— — 1832 — — — . . . . . .
— — 1833 — — — . . . . . .

Il est à présumer qu'on pourra retrancher de cette somme; SAVOIR :
1° Les économies probables sur les crédits alloués aux Ministres pour l'exercice 1837 . . . . . .
2° — — — — 1838 . . . . . .
3° — — — — 1839 . . . . . .

Auquel excédant il faut ajouter :
1° Les crédits complémentaires déjà demandés ou lesquels restent à demander aux Chambres pour acquitter les créances
2° — dont les exercices restent à déterminer. . . . . .

du Trésor au 1er octobre 1839.

DÉPENSES.

RESTE.	DÉPENSES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR, SUR LE VISA DE LA COUR DES COMPTES, EN 1837	EN 1838.	EN 1839.	TOTAL	RESTE DISPONIBLE SUR LES CRÉDITS au 1er octobre 1839.	*Observations.*
95,226,103 69	72,425,209 71	17,620,411 58	2,305,187 18	92,250,808 47	2,975,295 22	
10,000,000 »	2,170,086 35	7,829,913 65	»	10,000,000 »	»	
97,425,234 24	»	76,595,910 42	13,153,316 07	89,749,226 49	7,676,007 75	
27,646,338 »	»	9,357,806 69	14,516,430 17	23,874,236 86	3,772,101 14	
111,915,347 04	»	»	63,646,187 43	63,646,187 43	48,269,159 61	
4,000,000 »	»	»	3,857,555 64	3,857,555 64	142,444 36	
346,213,022 97	74,595,296 06	111,304,042 34	97,478,676 49	283,378,014 89	62,835,008 08	

ÉTAT.

. . . . . fr.		330,368,639 94
. . . . .		804,871 80
. . . . .		187,730 80
. . . . .		3,971,220 74
. . . . .		3,104,144 43
Montant des recettes.		338,426,613 71
. . . . .	346,213,022 97	
. . . . . 1,478,947 43		
. . . . . 6,038,420 31		
. . . . . 3,846,661 02		
	11,364,028 76	
Montant des dépenses	357,577,051 73	
. . . . . 1,500,000 »		
. . . . . 1,500,000 »		
. . . . . 5,000,000 »		
	8,000,000 »	
		349,577,051 73
Excédant des dépenses.		11,150,438 02
arriérées sur les exercices clos, et s'élèvent à	4,037,482 03	
. . . . .	950,000 »	
		4,987,482 03
TOTAL.		16,137,920 05

NB. Dans le total ci-contre sont compris 2 millions pour les routes.

2me PARTIE.

Etat Comparatif

ENTRE

L'ÉVALUATION DES REVENUS DU ROYAUME

ET LES RECETTES EFFECTIVES.

Exercices 1837 à 1839.

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 1er

	DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
Contributions directes, Cadastre, Douanes et Accises.	Foncier	18,261,220 »
	Personnel	8,219,424 »
	Patentes	2,728,000 »
	Redevances sur les mines	80,850 »
	Douanes	8,450,000 »
	Sel	3,700,000 »
	Vins étrangers	2,900,000 »
	Eau-de-vie étrangère	200,000 »
	— indigène	2,200,000 »
	Bières et vinaigres	7,000,000 »
	Sucres	120,000 »
	Timbres collectifs sur les quittances	1,392,000 »
	— sur les permis de circulation	20,000 »
	Droits de marque des matières d'or et d'argent	150,000 »
	Recettes diverses	50,000 »
Enregistrement, Domaines et Forêts.	Timbre	2,080,000 »
	Enregistrement	7,880,000 »
	Greffe	200,000 »
	Hypothèques	714,000 »
	Successions	3,000,000 »
	26 centimes additionnels	3,600,000 »
	Amendes	180,000 »
	Restitutions volontaires	»
	Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, etc.	460,000 »
	— de la Sambre canalisée	360,000 »
	Prix de coupes de bois, d'arbres et plantations, vente d'herbes, etc.	560,000 »
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie	124,000 »
	— ordinaires d'avances faites pour bâtiments d'écoles	30,000 »
	Produits des houillères domaniales de Kerkraede	170,000 »
	Fermages de biens-fonds et bâtiments, des chasses et pêches, arrérage de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	300,000 »
	Produits des droits de baes et passages d'eau	105,000 »
	Rachat et transfert de rentes	80,000 »
	Capitaux du fonds de l'industrie	405,000 »
	— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	100,000 »
	Prix de ventes d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	350,000 »
	Vente de domaines en numéraire, en suite de la loi du 28 décembre 1835, n° 858	1,200,000 »
	Amendes de toute nature	150,000 »
	Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	3,400 »
	Passeports et ports-d'armes	210,000 »
	Soldes de comptes	50,000 »
	Indemnités payées par les miliciens pour remplacement, retenues de 2 p. % sur les payements pour compte de saisies réelles, etc	70,300 »
	A REPORTER. . . . . fr.	77,693,200 »

pour l'exercice 1837, *et les recettes effectives, contenant les versements octobre* 1839.

REVENUS EFFECTIFS				RESTE À RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1837.	EN 1838.	EN 1839.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.
17,108,919 85	1,117,703 58	»	18,226,623 21	»	18,226,623 21	54,602 19	»
7,476,416 99	896,556 97	»	8,372,973 96	»	8,372,973 96		155,549 96
2,497,169 52	565,228 18	»	2,862,697 70	»	2,862,697 70	»	134,697 70
105,765 56	12,261 62	»	118,027 18	»	118,027 18	»	37,177 18
9,511,949 50	1,922 79	»	9,513,872 09	»	9,513,872 09	»	863.872 09
5,775,578 24	69 45	»	5,775,647 69	»	5,775,647 69	»	75,647 69
2,111,951 44	255 29	»	2,112,166 73	»	2,112,166 73	787,855 27	»
215,989 50	131 51	»	216,121 01	»	216,121 01	»	16,121 01
2,150,962 85	3,554 04	»	2,154,516 87	»	2,154,516 87	65,683 15	»
6,925,596 57	103,527 36	»	7,029,123 93	»	7,029,123 93	»	29,123 93
465,240 85	»	»	465,240 85	»	465,240 85	»	545,240 85
1,465,516 58	87 48	»	1,465,404 06	»	1,465,404 06	»	71,404 06
19,895 87	11 35	»	19,905 22	»	19,905 22	94 78	»
156,085 17	»	»	156,085 17	»	156,085 17	»	6,085 17
68,551 69	7,657 21	»	76,008 90	»	76,008 90	»	46,008 90
2,106,570 52	508 76	»	2,107,079 28	»	2,107,079 28	»	27,079 28
8,787,165 36	4,563 75	»	8,791,729 11	»	8,791,729 11	»	911,729 11
199,129 17	122 39	»	199,251 56	»	199,251 56	748 44	»
756,658 50	1 60	»	756,660 10	»	756,660 10	»	42,660 10
3,546,451 80	4,536 02	»	3,550,987 82	»	3,550,987 82	»	550,987 82
3,999,080 89	87 46	»	3,999,168 35	»	3,999,168 35	»	399,168 35
196,214 62	824 98	»	197,039 60	»	197,039 60	»	17,039 60
1,916 »	8 56	»	1,924 56	»	1,924 56	»	1,924 56
580,718 59	498 49	»	581,217 08	»	581,217 08	»	121,217 08
567,077 75	»	»	567,077 75	»	567,077 75	»	7,077 75
585,184 94	1,633 56	»	586,818 50	»	586,818 50	»	226,818 50
159,153 37	63 49	»	159,216 86	»	159,216 86	»	35,216 86
4,543 61	48 52	»	4,592 13	»	4,592 13	25,407 87	»
240,748 45	»	»	240,748 45	»	240,748 45		70,748 45
313,096 27	1,322 22	»	314,418 49	»	314,418 49	»	14,418 49
105,933 10	1,042 42	»	106,975 52	»	106,975 52	»	1,975 52
104,896 69	1,440 33	»	106,337 02	»	106,337 02	»	26,337 02
556,451 51	»	»	556,451 51	»	556,451 51	»	91,451 51
98,958 87	»	»	98,958 87	»	98,958 87	1,041 13	»
288,525 24	3,285 90	»	291,811 14	»	291,811 14	58,188 86	»
1,155,279 39	120 64	»	1,155,400 03	»	1,155,400 03	44,599 97	»
172,674 39	405 33	»	173,079 72	»	173,079 72	»	23,079 72
5,260 92	»	»	5,260 92	»	5,260 92	139 08	»
215,423 81	5,959 46	»	219,383 27	»	219,383 27	»	9,383 27
76,566 58	428 60	»	76,994 98	»	76,994 98	»	26,994 98
80,358 72	53 »	»	80,411 72	»	80,411 72	»	10,111 72
78,533,504 60	2,533,702 11	»	81,067,206 71	»	81,067,206 71	1,018,539 32	4,592,546 03

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 1er

	DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
	REPORT. . . . . fr.	77,693,200 »
Enregistrement, Domaines et Forêts.	Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière	14,000 »
	Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	176,000 »
	Cinq pour cent sur les recettes faites pour compte de tiers	45,000 »
	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police	112,000 »
	Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants; d'entretien et de remplacement de mineurs, etc.	16,000 »
	Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique.	1,500 »
	Recettes accidentelles	»
	Produits des barrières	2,250,000 »
Postes.	Taxes des lettres et affranchissements	2,200,000 »
	Ports des journaux.	70,000 »
	Droits de 5 p. % sur les articles d'argent	22,000 »
	Remboursements d'offices étrangers.	8,000 »
	Service rural.	140,000 »
	Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt.	»
Trésor public.	Produits du chemin de fer.	1,500,000 »
	Remboursements d'avances faites aux ateliers des prisons pour achat de matières premières.	1,000,000 »
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	34,000 »
	Recouvrements d'une partie des avances faites aux corps de l'armée pour masse d'habillement	200,000 »
	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	125,000 »
	Recettes diverses, y compris les remboursements d'avances faites à des provinces et à des communes. . . .	150,000 »
	Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	53,000 »
	Produits des brevets d'invention	16,000 »
	— des diplômes des artistes vétérinaires.	1,200 »
	— des établissements modèles pour la culture du mûrier, etc.	5,000 »
	— des examens	80,000 »
		85,911,700 »
	PRÉVISIONS EXTRAORDINAIRES.	
	Rapport du Ministre des Finances sur la situation financière du pays du 5 avril 1837.	
	L'intérêt de l'encaise de l'ancien caissier et payements à effectuer sur le prix de l'établissement de Seraing . .	811,000 »
	Supplément éventuel des produits du chemin de fer	800,000 »
	Versements à effectuer par les communes pour le transport des dépêches. (Art. 15 de la loi du 29 décembre 1835).	56,752 99
	Aliénation des parcelles de terres inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée.	300,000 »
	Vente des parcelles incultes appartenants à l'État et des propriétés domaniales dont la possession est en quelque sorte onéreuse	680,000 »
	Produit de la fabrication de 600,000 francs en espèces de cinq centimes	600,000 »
	— d'une émission de bons du Trésor, remboursés avec une partie de l'emprunt de 50 millions	10,000,000 »
		13,247,752 99
		99,159,452 99
	A DÉDUIRE pour diminution de recette.	»
		99,159,452 99

pour l'exercice 1837, *et les recettes effectives, contenant les versements octobre* 1839.

REVENUS EFFECTIFS				RESTE à RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES	DIFFÉRENCE	
EN 1837.	EN 1838.	EN 1839.	TOTAL.			EN MOINS DE L'EVALUATION.	EN PLUS DE L'EVALUATION.
78,533,504 60	2,533,702 11	»	81,067,206 71	»	81,067,206 71	1,018,339 32	4,392,346 03
20,250 81	33 60	»	20,284 41	»	20,284 41	»	6,284 41
167,420 69	1,617 54	»	169,038 23	»	169,038 23	6,961 77	»
26,277 35	» 13	»	26,277 48	»	26,277 48	18,722 52	»
125,192 95	5 »	»	125,197 95	»	125,197 95	»	13,197 95
23,515 22	7 16	»	23,522 38	»	23,522 38	»	7,522 38
1,164 23	»	»	1,164 23	»	1,164 23	135 77	»
5,887 35	321 27	»	6,208 62	»	6,208 62	»	6,208 62
2,269,841 17	37,828 63	»	2,307,669 80	»	2,307,669 80	»	57,669 80
2,582,064 05	»	»	2,582,064 05	»	2,582,064 05	»	382,064 05
53,550 76	»	»	53,550 76	»	53,550 76	16,449 24	»
32,279 82	»	»	32,279 82	»	32,279 82	»	10,279 82
»	22,166 96	»	22,166 96	»	22,166 96	»	14,166 96
»	»	»	»	»	»	140,000 »	»
»	2,662 20	»	2,662 20	»	2,662 20	»	2,662 20
1,227,245 06	189,737 88	»	1,416,982 94	»	1,416,982 94	83,017 06	»
310,070 88	611,632 49	320 »	922,023 37	»	922,023 37	77,976 63	»
»	29,235 44	»	29,235 44	»	29,235 44	4,764 56	»
446,532 16	»	»	446,532 16	»	446,532 16	»	246,532 16
127,332 81	9,327 96	»	136,660 77	»	136,660 77	»	11,660 77
71,132 65	5,051 26	»	76,183 91	»	76,183 91	73,816 09	»
»	»	38,955 »	38,955 »	14,045 »	53,000 »	»	»
16,730 07	1,809 51	317 46	18,857 04	»	18,857 04	»	2,857 04
1,798 91	»	»	1,798 91	»	1,798 91	»	598 91
»	»	»	»	»	»	5,000 »	»
52,378 41	»	»	52,378 41	»	52,378 41	27,621 59	»
86,094,169 95	3,445,139 14	39,592 46	89,578,901 55	14,045 »	89,592,946 55	1,472,804 55	5,154,051 10
335,134 80	335,134 80	»	670,269 60	»	670,269 60	140,730 40	»
»	»	»	»	»	»	800,000 »	»
»	4,941 50	»	4,941 50	48,029 09	52,970 59	3,782 40	»
46,826 98	38,054 67	22,033 53	106,915 18	54,084 82	161,000 »	139,000 »	»
80,560 81	646,300 85	92,661 09	819,522 75	30,477 25	850,000 »	»	170,000 »
523,137 80	78,737 15	»	601,874 95	»	601,874 95	»	1,874 95
»	10,000,000 »	»	10,000,000 »	»	10,000,000 »	»	»
985,660 39	11,103,168 97	114,694 62	12,203,523 98	132,591 16	12,336,115 14	1,083,512 80	171,874 95
87,079,830 34	14,548,308 11	154,287 08	101,782,425 53	146,636 16	101,929,061 69	2,556,317 35	5,325,926 05
172,287 56	»	»	172,287 56	»	172,287 56	»	172,287 56
86,907,542 78	14,548,308 11	154,287 08	101,610,137 97	146,636 16	101,756,774 13	2,556,317 35	5,153,638 49
						2,597,321 14	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 1er

		DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS. (Loi du 30 janv. 1838 n° 2.)
Impôts.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	Foncier	18,261,226 »
		Personnel	8,272,000 »
		Patentes	2,853,600 »
		Redevances sur les mines	115,500 »
		Douanes	9,000,000 »
		Sel	5,700,000 »
		Vins étrangers	2,800,000 »
		Eau-de-vie étrangère	200,000 »
		— indigène	3,000,000 »
		Bières et vinaigres	7,000,000 »
		Sucres	800,000 »
	ENREGISTREMt, DOMAINES ET FORÊTS.	Timbres collectifs sur les quittances	1,450,000 »
		— sur les permis de circulation	20,000 »
		Droits de marque des matières d'or et d'argent	150,000 »
		— d'entrepôt	20,000 »
		Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
		Timbre	2,125,000 »
		Enregistrement	8,550,000 »
		Greffe	200,000 »
		Hypothèques	725,000 »
		Successions	3,200,000 »
		Vingt-six centimes additionnels	3,848,000 »
		Amendes	200,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Passeports et ports d'armes de chasse	200,000 »
		Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacem.	65,000 »
		Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
		Produits des examens	55,000 »
		— des brevets d'invention	16,000 »
		— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
Péages.	ENREGISTREMt, DOMAINES ET FORÊTS.	— des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, etc.	550,000 »
		— de la Sambre canalisée	450,000 »
		— des droits de bacs et passages d'eau	105,000 »
		— des barrières sur les routes de 1re et 2e classe	2,375,000 »
	TRAVAUX PUBLICS.	Taxe des lettres et affranchissements	2,340,000 »
		Ports des journaux	70,000 »
		Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	30,000 »
		Remboursements d'offices étrangers	20,000 »
		Service rural	140,000 »
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMt, DOMAINES ET FORÊTS.	Chemin de fer	4,550,000 »
		Rachats et transfert de rentes	80,000 »
		Capitaux du fonds de l'industrie	800,000 »
		— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	100,000 »
		A REPORTER . . . . fr.	88,577,326 »

pour l'exercice 1838, *et les recettes effectives, contenant les versements octobre* 1839.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1838.	EN 1839.	TOTAL.	A RECOUVRER.	PROBABLES.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
17,183,312 20	947,802 67	18,131,114 87	130,111 13	18,261,226 »	»	»	
7,376,300 47	333,756 58	8,110,057 05	161,942 95	8,272,000 »	»	»	
2,339,144 09	285,223 62	2,844,367 71	»	2,844,367 71	»	10,767 71	
108,568 82	12,040 78	120,609 60	»	120,609 60	»	3,109 60	
10,363,606 04	73,191 13	10,658,797 17	»	10,658,797 17	»	1,658,797 17	
4,066,864 29	» 40	4,066,864 69	»	4,066,864 69	»	366,864 69	
2,306,701 49	»	2,306,701 49	»	2,306,701 49	193,298 51	»	
241,138 94	2 73	241,141 67	»	241,141 67	»	41,141 67	
2,897,139 80	2,339 08	2,899,478 88	»	2,899,478 88	100,321 12	»	
7,103,304 76	236 55	7,103,341 31	»	7,103,341 31	»	103,341 31	
1,188,149 43	»	1,188,149 43	»	1,188,149 43	»	388,149 43	
1,479,587 24	27 45	1,479,614 69	»	1,479,614 69	»	29,614 69	
18,873 78	2 73	18,876 51	»	18,876 51	1,123 49	»	
164,625 88	»	164,625 88	»	164,625 88	»	14,625 88	
18,822 20	362 88	19,185 08	»	19,185 08	814 92	»	
870,081 52	721 50	870,802 02	»	870,802 02	»	861,802 02	
2,174,601 53	»	2,174,601 53	»	2,174,601 53	»	49,601 53	
9,019,999 79	»	9,019,999 79	»	9,019,999 79	»	469,999 79	
195,670 86	»	195,670 86	»	195,670 86	4,329 14	»	
810,745 62	»	810,745 62	»	810,745 62	»	85,745 62	
5,360,914 92	»	5,360,914 92	»	5,360,914 92	»	160,914 92	
4,041,913 07	»	4,041,913 07	»	4,041,913 07	»	193,913 07	
190,500 21	»	190,500 21	»	190,500 21	9,499 79	»	
245,487 93	»	245,487 93	»	245,487 93	»	45,487 93	
115,300 86	»	115,300 86	»	115,300 86	»	50,300 86	
167,515 12	»	167,515 12	»	167,515 12	»	17,515 12	
65,067 67	»	65,067 67	»	65,067 67	»	10,067 67	
24,471 80	»	24,471 80	»	24,471 80	»	8,471 80	
»	»	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
517,002 06	»	517,002 06	»	517,002 06	52,997 94	»	
330,376 64	»	330,376 64	»	330,376 64	119,623 36	»	
98,704 21	»	98,704 21	»	98,704 21	6,295 79	»	
2,374,822 70	»	2,374,822 70	»	2,374,822 70	177 30	»	
2,732,146 59	»	2,732,146 59	»	2,732,146 59	»	392,146 59	
51,800 48	1,981 85	53,782 33	»	53,782 33	16,217 67	»	
55,069 57	»	55,069 57	»	55,069 57	»	5,069 57	
»	24,421 09	24,421 09	»	24,421 09	»	4,421 09	
»	»	»	»	»	140,000 »	»	
2,786,901 51	310,952 09	3,097,853 40	»	3,097,853 40	1,452,166 60	»	
101,097 97	»	101,097 97	»	101,097 97	»	21,097 97	
280,470 27	»	280,470 27	»	280,470 27	519,529 73	»	
131,073 75	»	131,073 75	»	131,073 75	»	31,073 75	
88,199,873 48	2,193,042 93	90,392,916 41	294,054 08	90,680,970 49	2,896,595 36	5,006,239 85	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 1er

		DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS. (Loi du 30 janv. 1838 nº 2).
		REPORT. . . . . fr.	88,577,526 »
Capitaux et Revenus.	TRÉSOR PUBLIC. ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale; dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	300,000 »
		Prix de vente de domaines payés en numéraire (loi du 28 décembre 1835, nº 858).	1,200,000 »
		Prix des coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extractions de terre et sable	550,000 »
		Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	350,000 »
		Produits des houillères domaniales de Kerkraede	240,000 »
		Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	170,000 »
		Restitutions, dommages et intérêts en matière forestière.	3,000 »
		Restitutions volontaires.	1,000 »
		Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier-général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	670,000 »
		Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	200,000 »
		Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*.	53,000 »
		Produits des haras	12,000 »
	Contributions directes	Produits des établissements modèles pour la culture du mûrier, etc.	6,000 »
		Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
		Solde de comptes	55,000 »
Remboursements.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS. Avances faites par le Ministère des Finances.	2 p. % sur les payements faits pour le compte de saisies réelles	1,000 »
		Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière	20,000 »
		Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs des bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	175,500 »
		5 p. % sur les recettes faites pour le compte des tiers	20,000 »
	Avances faites par le Ministère de la Justice.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	115,000 »
		Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc.	15,000 »
	Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.	Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,500 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières	1,350,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien.	300,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	30,000 »
		Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses	150,000 »
		Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	50,000 »
			94,606,526 »
		A DÉDUIRE : pour diminution de recette. . . . . fr.	»
			94,606,526 »
		Fonds spéciaux.	
		Emprunt à 3 p. % de 50,850,800 (produit net fr. 35,046,199 36 c)	25,046,199 36

pour l'exercice 1838, *et les recettes effectives, contenant les versements octobre* 1839.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFÉRENCE		Observations
EN 1838.	EN 1839.	TOTAL.	A RECOUVRER.	PROBABLES.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
88,190,873 48	2,193,042 93	90,392,916 41	294,054 08	90,686,970 49	2,896,595 56	5,000,259 85	
271,872 89	»	271,872 89	»	271,872 89	28,127 11	»	
2,721,679 49	»	2,721,679 49	»	2,721,679 49	»	1,521,679 49	
547,409 46	»	547,409 46	»	547,409 46	»	17.409 46	
406,714 79	»	406,714 79	»	406,714 79	»	56,714 79	
284,144 52	»	284,144 52	»	284,144 52	»	44,144 52	
165,501 99	»	165,501 99	»	165,501 99	4,498 01	»	
4,725 52	»	4,725 52	»	4,725 52	»	1,725 52	
480 73	»	480 73	»	480 73	519 27	»	
»	52,292 29	52,292 29	»	52,292 29	»	2,292 29	
766,011 77	»	766,011 77	»	766,011 77	»	96,011 77	
155,736 55	21,210 »	176,946 55	»	176,946 55	23,053 67	»	
»	»	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
»	»	»	12,000 »	12,000 »	»	»	
»	»	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
184 24	»	184 24	»	184 24	815 76	»	
27,757 44	»	27,757 44	»	27,757 44	7,262 56	»	
5,260 37	»	5,260 37	»	5,260 37	»	2,260 37	
20,520 92	»	20,520 92	»	20,520 92	»	320 92	
168,849 90	»	168,849 90	»	168,849 90	6,650 10	»	
24,385 69	»	24,385 69	»	24,385 69	»	4,385 69	
139,877 44	»	139,877 44	»	139,877 44	»	24,877 44	
7,980 17	»	7,980 17	»	7,980 17	7,019 85	»	
1,694 83	»	1,694 83	»	1,694 83	»	194 53	
296,827 27	156,851 68	453,658 95	566,341 05	1,000,000 »	550,000 »	»	
544,102 52	11,300 69	555,403 21	»	555,403 21	»	55,403 21	
»	»	»	50,000 »	50,000 »	»	»	
56,884 51	»	56,884 51	»	56,884 51	93,115 49	»	
»	4,941 50	4,941 50	45,058 50	50,000 »	»	»	
94,616,256 27	2,399,619 09	97,015,875 36	1,006,455 63	98,022,328 99	3,417,657 16	6,853,660 15	
5,313 55	»	5,313 55	»	5,313 55	»	5,313 55	
94,610,942 92	2,399,619 09	97,010,562 01	1,006,455 63	98,017,015 64	3,417,657 16	6,828,346 80	
10,870,000 »	3,008,672 31	13,878,672 31	11,767,527 05	25,646,199 36	3,410,689 64		

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 1er

		DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
Impôts.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Foncier	20,087,548 »
		Personnel	9,240,000 »
		Patentes	5,146,000 »
		Redevances sur les mines	160,083 »
		Droits d'entrée	8,955,500 »
		— de sortie	610,500 »
		— de transit	66,000 »
		— de tonnage	505,000 »
		Timbres	55,000 »
		Droits de consommation sur les boissons distillées	1,000,000 »
		Sel	4,022,000 »
		Vins étrangers	2,475,000 »
		Eau-de-vie indigène	3,300,000 »
		— étrangère	274,000 »
		Bières et vinaigres	7,387,000 »
		Sucres	1,051,000 »
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Timbres sur les quittances	1,491,000 »
		— sur les permis de circulation	20,000 »
		Droits de garantie des matières d'or et d'argent	160,000 »
		Recettes diverses	29,000 »
		Timbre	2,150,000 »
		Enregistrement	9,080,000 »
		Greffe	200,000 »
		Hypothèques	825,000 »
		Successions	3,475,000 »
		Additionnels	4,719,000 »
		Amendes	180,000 »
		Recettes diverses	500,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Produit des examens pour l'obtention des grades académiques	65,000 »
		Produit des brevets d'invention	25,000 »
		Produit des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
Capitaux et Revenus.	Travaux publics.	Domaines	3,690,000 »
		Postes	2,800,000 »
		Chemin de fer	4,790,000 »
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Rachat et transfert de rentes	100,000 »
		Capitaux du fonds de l'industrie	650,000 »
		Capitaux de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	75,000 »
		Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	215,000 »
		Prix de vente de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, en suite de la loi du 28 décembre 1835	2,000,000 »
		Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable	550,000 »
		Fermages de biens-fonds et de bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du département de la guerre	325,000 »
		Produits des houillères domaniales de Kerkraede	270,000 »
		Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordin. et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	175,000 »
		A REPORTER . . . . fr.	100,655,931 »

pour l'exercice 1839, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements octobre* 1839.

VERSEMENTS faits au 31 août 1839.	RESTE à recouvrer.	REVENUS probables.	DIFFÉRENCE en moins de l'évaluation.	DIFFÉRENCE en plus de l'évaluation.	*Observations.*
12,971,955 50	6,601,592 70	19,573,548 »	514,000 »	»	
5,195,278 69	3,923,721 31	9,119,000 »	121,000 »	»	
1,627,782 44	1,473,217 56	3,101,000 »	45,000 »	»	
13,007 67	147,075 33	160,083 »	»	»	
5,007,735 49	2,892,264 51	7,900,000 »	1,055,500 »	»	
373,487 74	237,012 26	610,500 »	»	»	
43,583 58	22,416 42	66,000 »	»	»	
221,884 55	83,115 45	305,000 »	»	»	
21,315 27	13,684 73	35,000 »	»	»	
981,435 »	18,565 »	1,000,000 »	»	»	
2,356,892 84	1,163,107 16	3,500,000 »	522,000 »	»	
1,424,335 82	975,664 18	2,400,000 »	75,000 »	»	
1,769,875 57	1,230,124 43	3,000,000 »	300,000 »	»	
126,087 78	147,912 22	274,000 »	»	»	
5,205,739 11	2,902,260 89	8,106,000 »	»	719,000 »	
817,040 53	382,959 47	1,200,000 »	»	169,000 »	
980,701 54	519,298 46	1,500,000 »	»	9,000 »	
11,902 76	8,097 24	20,000 »	»	»	
98,492 91	61,507 09	160,000 »	»	»	
21,686 21	7,313 79	29,000 »	»	»	
1,713,479 15	786,520 85	2,500,000 »	»	350,000 »	
5,441,811 28	3,128,188 72	8,570,000 »	510,000 »	»	
154,704 62	55,295 38	210,000 »	»	10,000 »	
487,898 83	295,601 17	783,500 »	41,500 »	»	
1,941,408 01	1,258,591 99	3,200,000 »	275,000 »	»	
2,491,540 17	2,008,459 83	4,500,000 »	219,000 »	»	
178,364 65	21,635 37	200,000 »	»	20,000 »	
233,841 53	266,158 67	500,000 »	»	»	
»	65,000 »	65,000 »	»	»	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
»	2,500 »	2,500 »	»	»	
2,377,859 48	1,312,140 52	3,690,000 »	»	»	
1,985,523 38	964,476 62	2,950,000 »	»	150,000 »	
2,789,616 07	1,510,383 93	4,300,000 »	490,000 »	»	
66,221 15	33,778 85	100,000 »	»	»	
215,735 29	434,264 71	650,000 »	»	»	
22,547 69	52,452 31	75,000 »	»	»	
887,335 29	112,664 71	1,000,000 »	»	785,000 »	
1,030,681 17	469,318 83	1,500,000 »	500,000 »	»	
290,990 97	209,009 03	500,000 »	50,000 »	»	
236,727 57	88,272 03	325,000 »	»	»	
119,119 81	»	119,119 81	150,880 19	»	
94,625 56	80,374 44	175,000 »	»	»	
62,008,402 05	35,988,648 76	97,997,050 81	4,868,880 19	2,212,000 »	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 1er

		DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
		REPORT. . . . . fr.	100,055,931 »
Capitaux et Revenus.	Enregistrement, etc.	Restitutions et dommages intérêts en matière forestière.	4,000 »
		Restitutions volontaires.	1,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Produits divers des prisons	30,000 »
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, etc.	600,000 »
		Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	220,000 »
		Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	53,000 »
		Produits des haras	15,000 »
		Produits des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie.	6,000 »
		— de l'école vétérinaire et d'agriculture	77,000 »
Remboursements.	Contributions directes.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	1,000 »
		Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	60,000 »
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	60,000 »
		Avances faites par le Ministère des Finances	215,500 »
		— — de la Justice	148,000 »
		— — des Travaux Publics	1,500 »
		Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,350,000 »
	TRÉSOR PUBLIC.	Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien.	500,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	40,000 »
		Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses	150,000 »
		Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	49,600 »
		Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches.	60,000 »
			104,095,531 »

pour l'exercice 1839, *et les recettes effectives, contenant les versements octobre* 1839.

VERSEMENTS faits au 31 août 1839.	RESTE à recouvrer.	REVENUS probables.	DIFFÉRENCE en moins de l'évaluation.	DIFFÉRENCE en plus de l'évaluation.	*Observations.*
62,008,402 05	35,988,648 76	97,997,050 81	4,868,880 19	2,212,000 »	
1,907 11	2,092 89	4,000 »	»	»	
190 61	809 39	1,000 »	»	»	
»	30,000 »	30,000 »	»	»	
288,409 80	271,590 20	560,000 »	40,000 »	»	
247,087 91	12,912 09	260,000 »	»	40,000 »	
»	53,000 »	53,000 »	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	6,000 »	6,000 »	»	»	
28,458 07	48,541 93	77,000 »	»	»	
53 59	946 41	1,000 »	»	»	
44,161 06	15,838 94	60,000 »	»	»	
26,950 42	33,049 58	60,000 »	»	»	
136,312 58	79,187 42	215,500 »	»	»	
102,145 21	45,854 79	148,000 »	»	»	
580 78	919 22	1,500 »	»	»	
726,095 31	123,904 69	850,000 »	500,000 »	»	
»	300,000 »	300,000 »	»	»	
»	40,000 »	40,000 »	»	»	
90,390 81	59,609 19	150,000 »	»	»	
17,700 »	31,900 »	49,600 »	»	»	
»	60,000 »	60,000 »	»	»	
65,718,845 31	37,219,805 50	100,958,650 81	5,408,880 19	2,252,000 »	
			3,156,880 19		

3me PARTIE.

ÉTAT

DE

LA SITUATION DES BUDGETS GÉNÉRAUX

DES DÉPENSES.

Exercices 1837 à 1839.

ETAT de la situation du Budget general des

GRANDS CORPS DE L'ETAT ET DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		MONTANT du BUDGET	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR EN 1837.	EN 1838.	EN 1839	TOTAL.	RESTANTS DISPONIBLES
Dette publique .	(a	13,085,600 06	10,233,363 »	2,415,385 61	98,166 12	12,746,914 73	338,685 33
Dotations — Liste civile		2,751,322 75	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»
Dotations — Senat		22,000 »	16,000 »	978 61	»	16,978 61	5,021 39
Dotations — Chambre des Represents		417,005 »	356,879 06	15,035 14	»	371,914 20	45,090 80
Dotations — Cour des Comptes		125,286 20	115,162 64	6,482 64	2,000 »	124,845 28	440 92
Departements — de la Justice	(b	6,191,875 »	4,913,681 95	1,071,298 78	107,896 42	6,092,877 15	98,997 85
Departements — des Affaires etrangeres	(c.	584,900 »	441,942 »	49,193 98	16,335 60	507,471 58	77,428 42
Departements — de l'Interieur .	(d	8,216,093 89	6,020,567 85	1,910,735 62	92,773 87	8,024,077 34	192,016 55
Departements — de la Marine .	(e	561,351 »	501,657 66	37,460 92	10,779 02	549,797 60	11,553 40
Departements — des Travaux Publics.	(f	8,936,630 10	4,487,207 29	3,640,795 85	470,709 19	8,598,712 33	337,917 77
Departements — de la Guerre .	(g	41,906,618 69	38,470,529 »	2,508,133 28	512,904 44	41,551,566 72	355,051 97
Departements — des Finances	(h	11,206,521 »	3,973,102 85	5,586,946 44	460,744 41	10,020,793 70	(i 1,245,727 30
Remboursemts, restitutions et non-valeurs .		1,160,000 »	143,593 66	217,904 71	531,978 11	893,536 48	(i 266,463 52
		95,226,103 69	72,425,209 71	17,520,411 58	2,305,187 18	92,250,808 47	2,975,295 22
BUDGET SPECIAL (*Travaux publics*)							
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées, loi du 2 mai 1836, n° 213, *Bulletin* n° 25, et loi du 12 novembre 1837, n° 593 .	(i	933,551 43	113,506 49	820,044 94	»	933,551 43	»
Département des Travaux Publics, chemin de fer, lois des 1er mai 1834, et 26 mai 1837, et loi du 12 novembre 1837, n° 593 . .	(i	9,066,448 57	2,056,579 86	7,009,868 71	»	9,066,448 57	»
		105,226,103 69	74,595,296 06	25,350,325 23	2,305,187 18	102,250,808 47	2,975,295 22

a) Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 7 mars 1837, n° 37 *Bulletin* n° 8 . . . . fr 12 995,600 06
Par la loi du 27 mai 1837, n° 130 *Bulletin* n° 41 art 3 le crédit supplémentaire de 180 000 francs remboursable sur le fonds de la caisse de retraite des employés des finances, retenu en Hollande, voté au chapitre II art 5 de la Dette Publique, pour l'exercice 1837, a été porté à la somme de 270,000 francs augmentation de . 90,000 »
13 085,600 06

b) Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 13 mars 1837 n° 43 *Bulletin* n° 10, à . . 5 703,045 »
1° Par la loi du 13 novembre 1837, n° 594, *Bulletin* n° 9 il a été ouvert un crédit supplémentaire pour achat de matelas premières dans les prisons de 500 000 »
2° Par la loi du 24 mars 1838 n° 21, *Bulletin* n° 8 il a été ouvert un crédit supplémentaire pour frais d'entretien et de nourriture des prisonniers de . . 70 000 »
3° Par la loi du 25 mai 1838 n° 192, *Bulletin* n° 20, il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses de l'exercice 1832 et années antérieures de . . 45 330 »
6 318 875 »
Par l'art 2 de la loi du 28 mars 1839 n° 39, *Bulletin* n° 15, il a été annulé sur les chapitres VIII et IX ci 127 000 »
6 191,875 »

dépenses de l'exercice 1837, *au* 1cr *octobre* 1839.

OBSERVATIONS.

c) Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 12 mars 1837, nº 42, *Bulletin* nº 10, à	651,000 »
Par la loi du 21 mars 1838, nº 15, *Bulletin* nº 7, il a été annulé pour être transféré au Budget de l'exercice 1838.	66,100 »
	584,900 »
d) Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé par la loi du 18 mars 1837, nº 45, *Bulletin* nº 11, à	8,165,531 55
Par la loi du 27 mai 1837, nº 132, *Bulletin* nº 41, le Gouvernement a été autorisé à disposer des crédits votés pour l'encouragement de la pêche, aux Budgets de 1835 et de 1836, en faveur de ceux qui justifieront avoir acquis des titres à ces encouragements par des expéditions faites pendant les années 1834, 1835 et 1836.	
Ensuite de cette loi M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères, par lettre du 10 avril 1838, nº 12, 240, 1re division, a informé le Département des Finances qu'il a ouvert au Budget de l'exercice 1837 un chapitre spécial portant le nº 14 de 80,000 francs, montant des crédits dont il s'agit	80,000 »
Par l'art. 2, de la loi du 30 mars 1839, nº 44, *Bulletin* nº 16, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'art. 1er du chapitre VII du Budget	562 34
	8,246,093 89
Par la loi du 28 mai 1838, nº 198, *Bulletin* nº 23, art. 3, il a été annulé, pour servir à faire face aux crédits ouverts au Budget de 1838, par les articles 1 et 2 de la même loi.	30,000 »
	8,216,093 89
e) Le Budget du Département de la Marine a été fixé par la loi du 18 mars 1837, nº 47, *Bulletin* nº 11, à.	649,351 »
Par l'art. 2 de la loi du 1er juin 1839, nº 267, *Bulletin* nº 28, il a été annulé sur le chap. II, art. 1 du Budget, ci.	88,000 »
	561,351 »
f) Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé par la loi du 18 mai 1837, nº 46, *Bulletin* nº 11, à.	5,933,339 60
1º Par la loi du 25 mai 1837, nº 129, *Bulletin* nº 41, art. 1er, il a été ouvert au Ministère des Travaux Publics : 1º un crédit de 929,900 francs, à l'effet de pourvoir au réendiguement du polder de Borgerweert ; 2º un crédit de 2,050,000 francs, à l'effet de pourvoir au rétrécissement de l'inondation autour de Liefkenshoek et à la construction d'une digue intérieure dans le polder de Lillo, ensemble	2,979,900 »
L'art. 2 porte : Afin de pourvoir à cette dépense, le Gouvernement est autorisé à porter à quinze millions de francs, l'émission des bons du Trésor, fixée à douze millions par l'art. 3 de la loi du 30 décembre 1836, nº 642.	
2º Par la loi du 31 décembre 1837, nº 644, *Bulletin* nº 116, il a été ouvert un crédit supplémentaire, à l'effet de pourvoir aux dépenses résultant de la création du conseil des mines.	23,390 50
	8,936,630 10
g) Le Budget du Département de la Guerre a été fixé par la loi du 19 mars 1837, nº 48, *Bulletin* nº 12, à	41,319,000 »
1º Par la loi du 25 mai 1837, nº 128, *Bulletin* nº 41, art. 3, il a été ouvert un nouveau crédit pour les dépenses des camps et cantonnements, des constructions d'écuries, et d'établissement des magasins d'effets de miliciens en congé, de	1,083,860 »
2º Par l'art. 5 de la même loi, il a été transféré du Budget de la Guerre, exercice 1836, au Budget de la Guerre, exercice 1837, pour achat de terrains propres au campement des troupes, et pour avances à faire aux villes de Namur, Louvain et Mons, à l'effet de constructions de casernes et d'un manége, une somme de	223,000 »
Toutefois il est à observer que, par l'art. 2 de la même loi du 25 mai 1837, nº 128, il a été annulé à divers chapitres du Budget de 1836 la somme de 1,167,000 francs, qui est supérieure au nouveau crédit de 1,083,860 francs.	
3º Par la loi du 13 novembre 1837, nº 596, *Bulletin* nº 96, il a été ouvert un crédit de fr. 82,360 32 cs pour le service de santé, qui, avec ceux alloués par l'art. 2 de la loi du 19 mars 1837, nº 48, *Bulletin* nº 12, et par la loi du 20 mai 1837, nº 139, *Bulletin* nº 34, l'un de 245,000 francs, l'autre de fr. 163,333 33 cs, complète la somme de fr. 490,693 65 cs demandée au Budget de la Guerre, exercice 1837	490,693 65
	43,116,553 65
Par la loi du 24 mai 1838, nº 184, *Bulletin* nº 20, il a été annulé au Budget de l'exercice 1837, pour être transféré au Budget de 1838.	1,209,934 96
	41,906,618 69
h) Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 12 mars 1837, nº 41, *Bulletin* nº 9, à	11,154,521 »
1º Par la loi du 27 mai 1837, nº 125, *Bulletin* nº 41, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour le service du bateau d'Anvers à Burght et à la Tête de Flandre	12,000 »
2º Par la loi du 27 mai 1837, nº 127, *Bulletin* nº 41, le Gouvernement a été autorisé à aliéner quelques parcelles domaniales.	
L'art. 3 porte que le Gouvernement pourra disposer d'une somme de cent mille francs, à prélever sur le produit de ces ventes, pour être appliquée à l'acquisition des biens avoisinant le domaine de Laeken	100,000 »
	11,266,521 »
i) La loi du 12 novembre 1837, nº 593, *Bulletin* nº 96, a ouvert un crédit spécial de dix millions, qui doit être employé, conformément aux dispositions mentionnées au paragraphe 3 de la loi du 18 juin 1836, *Bulletin* nº 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux des chemins de fer, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par la loi du 2 mai 1836, nº 213.	
L'art. 2 porte que ce crédit sera couvert au fur et à mesure des besoins, par une émission de bons du Trésor. — Ces dépenses ont eu lieu de la manière suivante :	
1º Pour les chemins de fer	9,066,448 57
2º — routes pavées et ferrées	933,551 43
	10,000,000 »

k et *l*) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par anticipation, par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

N. B. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte seulement ici les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR EN 1838.	EN 1839.	TOTAL.	RESTANTS DISPONIBLES.
Dette publique	13,523,900 00	10,358,092 40	1,755,337 70	12,114,330 10	1,409,569 90
Dotations. Liste civile	2,751,322 75	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»
Dotations. Sénat	22,000 »	16,000 »	907 39	16,907 39	5,092 61
Dotations. Chambre des Représentants	409,860 »	338,377 76	22,481 43	360,859 19	48,990 81
Dotations. Cour des Comptes	125,286 20	117,402 46	4,983 74	122,386 20	2,900 »
Départements de la justice (*a.*)	6,089,875 »	4,760,281 33	708,403 60	5,468,684 93	621,190 07
Départements des Affaires Étrangères. (*b.*)	1,010,945 97	655,686 91	165,979 65	831,666 56	179,279 41
Départements de l'Intérieur. (*c.*)	8,236,402 96	6,481,928 37	1,613,444 94	8,095,373 31	141,029 65
Départements de la Marine (*d.*)	563,351 »	537,359 69	23,358 26	560,717 95	2,633 05
Départements des Travaux Publics (*e.*)	7,986,599 83	5,354,484 07	1,926,891 14	7,281,375 21	705,224 62
Départements de la Guerre (*f.*)	44,175,792 20	41,067,078 56	1,481,580 96	42,549,559 52	1,626,232 68
Départements des Finances (*g.*)	11,369,908 27	4,030,670 84	5,283,950 95	9,323,621 79	(*h*) 2,046,286 48
Remboursems, restitutions et non-valeurs.	1,100,000 »	106,425 28	105,996 31	273,421 59	(*i*) 887,578 41
	97,425,234 24	76,595,910 42	13,153,316 07	89,749,226 49	7,676,007 75
BUDGET SPÉCIAL. (*Travaux publics.*)					
Départemt des Travaux Publics, routes pavées et ferrées, loi du 2 mai 1836, n° 213, *Bulletin* n° 25, et loi du 25 mai 1838, n° 188, *Bulletin* n° 20 (*k.*)	2,600,000 »	923,126 93	1,342,121 07	2,265,248 »	334,752 »
Départemt des Travaux Publics, chemin de fer, lois des 1er mai 1834, n° 330, *Bull.* n° 29, et 26 mai 1837, n° 131, *Bull.* n° 41, et loi du 20 mai 1838, n° 188, *Bull.* n° 20 (*k.*)	23,046,338 »	8,434,679 76	13,174,309 10	21,608,988 86	1,437,349 14
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées, loi du 1er juin 1838, n° 204, *Bulletin* n° 24. (*l.*)	2,000,000 »	»	»	»	2,000,000 »
	125,071,572 24	85,953,717 11	27,669,746 24	113,623,463 35	11,448,108 89

a) Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 30 décembre 1837, n° 641, *Bulletin* n° 115, à . . . . . fr. 6,345,875 »
Par la loi du 28 mars 1839, n° 39, *Bulletin* n° 15, art. 3, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour frais d'entretien des détenus et frais d'impressions et de bureau . . . . . 144,000 »
6,489,875 »
Par le dernier paragraphe de l'art. 2 du chapitre V de la loi du 22 décembre 1838, n° 918, *Bulletin* n° 103, qui fixe le Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1839, le crédit pour la construction d'un palais de justice à Bruxelles a été annulé. . 400,000 »
6,089,875 »

b) Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 1er janvier 1838, n° 1, *Bulletin* n° 1, à . . . . . 721,000 »
1° Par la loi du 21 mars 1838, n° 15, *Bulletin* n° 7, il a été ouvert un crédit pour les frais d'une mission extraordinaire à Constantinople, de . . . . . 200,000 »
2° Par la loi du 21 décembre 1838, n° 913, *Bulletin* n° 100, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour matériel, missions extraordinaires et dépenses imprévues . . . . . 77,680 »
3° Par la loi du 28 mai 1839, n° 120, *Bulletin* n° 24, art. unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour frais de voyages des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses 12,265 97
1,010,945 97

OBSERVATIONS.

c) Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé par la loi du 29 décembre 1837, n° 646, *Bulletin* n° 117, à . . . . . fr.	8,137,018 96
1° Par la loi du 28 mai 1838, n° 198, *Bulletin* n° 23, il a été ouvert un crédit à l'effet de solder des arriérés dus jusqu'au jour de leur décès à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pensions, et pour faire face aux traitements ecclésiastiques arriérés, qui ont rapport à des exercices clos	30,000 »
2° Par la loi du 31 mai 1838, n° 202, *Bulletin* n° 24, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'encouragement de la culture de la garance, de	22,000 »
3° Loi du 30 mars 1839, n° 44, *Bulletin* n° 16; par l'art. 1er, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 72,384 francs, et par l'art. 3 de la même loi, il a été annulé sur les chapitres IV et VII du même Budget une somme de 25,000 francs; le nouveau crédit est donc de	47,384 »
	8,236,402 96
d) Le Budget du Département de la Marine a été fixé par la loi du 31 décembre 1837, n° 643, *Bulletin* n° 116, à	649,351 »
Par l'art. 2 de la loi du 1er juin 1839, n° 269, *Bulletin* n° 26, il a été annulé sur le chap. II, art. 1er, ci	86,000 »
	563,351 »
e) Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé par la loi du 31 décembre 1837, n° 642, *Bulletin* n° 116, à	7,880,815 »
Par la loi du 28 mai 1838, n° 200, *Bulletin* n° 23, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'acquit de diverses dépenses de l'exercice 1835 et années antérieures, de	105,784 83
	7,986,599 83
f) Le Budget du Département de la Guerre a été fixé par la loi du 31 janvier 1838, n° 3, *Bulletin* n° 3, à.	42,078,786 35
1° Par la loi du 18 mars 1838, n° 13, *Bulletin* n° 7, il a été ouvert un crédit pour l'école militaire de	120,000 »
2° Par la loi du 20 mai 1838, n° 179, *Bulletin* n° 19, il a été ouvert un crédit pour liquider des créances arriérées sur l'exercice 1832, de	25,206 79
3° Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, *Bulletin* n° 20, il a été ouvert un crédit à imputer sur divers chapitres du Budget, pour matériel du Ministère, etc., de	1,299,934 96
4° Par la loi du 24 mai 1838, n° 194, *Bulletin* n° 21, il a été ouvert un crédit applicable au paiement des dépenses de 1831 et années antérieures. D'après le § 2 de l'art. unique de cette loi, le crédit devait être porté au chapitre VIII du Budget de l'exercice 1835, mais à la date du 24 mai 1838, le Budget de l'exercice 1835 étant clos depuis plusieurs mois (au 31 décembre 1837), cette disposition ne pouvait être que le fait d'une erreur de forme qui a été rectifiée par la loi du 28 mai 1839, n° 121, *Bulletin* n° 24; en conséquence ce crédit est ouvert sur l'exercice 1838 et forme le chapitre IX du Budget	157,064 10
5° Loi du 18 décembre 1838, n° 912, *Bulletin* n° 100. Par l'art. 1er, il a été ouvert un crédit de 1,038,000 francs pour soldes de troupes, masse des corps et service de santé, et par l'art. 2, il a été annulé une somme de 42,000 francs à l'art. 13 de la section 3, chapitre II, de manière que le nouveau crédit est de	996,000 »
	44,676,992 20
Par l'art. 2 de la loi du 26 mai 1839, n° 115, *Bulletin* n° 23, il a été annulé sur les crédits disponibles du chapitre V, art. 2, matériel du génie, pour être transporté au Budget de 1839, ci	501,200 »
	44,175,792 20
g) Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1837, n° 645, *Bulletin* n° 117, à	11,141,846 78
1° Par la loi du 20 mai 1838, n° 181, *Bulletin* n° 19, il a été ouvert un crédit pour solder l'arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre, de	223,758 »
2° Par la loi du 28 février 1839, n° 26, *Bulletin* n° 10, il a été ouvert un crédit pour solder l'arriéré des dépenses occasionnées pour la confection des pièces de cinq centimes, autorisée par la loi du Budget des Finances du 23 mars 1835, n° 124	4,303 49
	11,369,908 27
h et *i*) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées toutes les dépenses faites par anticipation, par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.	
k) La loi du 20 mai 1838, n° 188, *Bulletin* n° 20, a autorisé, art. 1r, § 1r, un emprunt jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 37 millions de francs, à un intérêt de 4 et demi pour cent, ou à un intérêt moindre avec une augmentation relative du capital nominal. Par contrat passé entre M. le Ministre des Finances et MM. De Rotschild frères, à Paris, en date du 21 juin 1838, l'emprunt a été contracté à l'intérêt de 3 pour cent au capital nominal de 50,850,800 francs, donnant un capital effectif de. . .	37,375,338 »
Cet emprunt a été spécialement affecté comme suit :	
1° A l'extinction de 10 millions de bons du Trésor créés en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593	10,000,000 »
2° A la construction des routes pavées et ferrées, par suite de la loi du 2 mai 1836, n° 213, *Bulletin* n° 25, qui autorise une dépense de six millions.	
Les Voies et Moyens de ces six millions ont été faits par la loi du 18 juin 1836, n° 327, *Bulletin* n° 33; mais aux termes du § 3 de l'art. 3 de cette loi, il n'a été affecté aux routes pavées que la somme de 350,000 francs.	
Le surplus a été employé pour la construction du chemin de fer. Sur le crédit spécial de dix millions, autorisé par la loi du 12 novembre 1837, n° 593, *Bulletin* n° 96, il a été affecté aux routes pavées et ferrées la somme de fr. 933,551 43 cs, ensemble fr. 1,283,551 43 cs, de manière qu'il revenait encore aux routes fr. 4,716,448 57 cs. Cependant, M. le Ministre des Travaux Publics, par sa dépêche du 17 juin 1839, n° 241, *cabinet*, ayant établi l'emploi du produit de l'emprunt d'après les besoins respectifs des travaux des routes et des chemins de fer, il n'a affecté provisoirement aux routes que la somme de	2,600,000 »
3° Finalement à la construction des travaux des chemins de fer décrétés par les lois des 1er mai 1834, n° 330, *Bulletin* n° 29 et 26 mai 1837, n° 131, *Bulletin* n° 41. Toutefois cette allocation n'est portée ici que pour la somme de 23,046,338 francs, par suite de la déduction du montant des frais de l'emprunt de 50,850,800 francs, évalués approximativement à 1,729,000 francs sur celle de 24,775,338 francs, qui reste disponible pour compléter l'emploi de l'emprunt, ci	23,046,338 »
Évaluation approximative des frais précités.	1,729,000 »
	37,375,338 »

l) La loi du 1r juin 1838, n° 204, *Bulletin* n° 24, a ouvert au Gouvernement un crédit de 2,000,000 de francs pour construction de routes pavées et ferrées, indépendamment du crédit de six millions ouvert par la loi du 2 mai 1836 (*Bulletin* n° 213), pour le même objet. Le § 2 de l'article unique de cette loi porte : il sera pourvu à cette dépense par des moyens à déterminer ultérieurement.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	SOMMES RESTANT DISPONIBLES.
Dette publique . . . . . (*a.*	20,009,928 34	6,119,022 52	13,890,905 82
Dotations. Liste civile	2,751,322 75	2,063,492 01	687,830 74
— Sénat.	22,000 »	11,000 »	11,000 »
— Chambre des Représentants	409,850 »	227,204 11	182,645 89
— Cour des Comptes.	125,286 20	85,464 06	39,822 14
Département de la Justice	6,507,625 »	3,699,556 82	2,808,068 18
— des Affaires Étrangères . . . . . (*b.*	1,142,000 »	624,124 98	517,875 02
— de l'Intérieur	8,406,053 46	4,685,862 20	3,720,191 26
— des Travaux Publics . . . . . (*c.*	8,789,943 47	3,558,285 11	5,231,658 36
— de la Marine . . . . . (*d.*	823,351 »	358,078 94	465,272 06
— de la Guerre . . . . . (*e.*	50,386,918 51	39,489,926 92	10,896,991 59
— des Finances . . . . . (*f.*	11,375,468 31	2,658,336 03	(*h* 8,717,132 28
Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,165,600 »	65,833 73	1,099,766 27
	111,915,347 04	63,646,187 43	48,269,159 61
FONDS SPÉCIAL.			
Prêt à la banque de Belgique La loi du 1er janvier 1839, n° 1, *Bulletin* n° 1, ouvre un crédit de 4 millions. . . . . (*g.*	4,000,000 »	3,857,555 64	142,444 36
	115,915,347 04	67,503,743 07	48,411,603 97

sur l'exercice 1839, *au* 1er *octobre* 1839.

OBSERVATIONS.

a) Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, nº 916, *Bulletin* nº 102, à	18,024,870 11
Par la loi du 5 juin 1839, nº 264, *Bulletin* nº 28, article unique, il a été ouvert un crédit pour complément de la quote-part de la dette à payer à la Hollande, pour le 1er semestre 1839, de	1,985,088 20
	20,009,958 31
b) Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 6 décembre 1838, nº 919, *Bulletin* nº 104, à	812,000
Par la loi du 5 juin 1839, nº 265, *Bulletin* nº 28, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Hollande, de	300,000
	1,112,000
c) Le budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 31 décembre 1838, nº 931, *Bulletin* nº 108, à	8,131,141
Par la loi du 1er juin 1839, nº 124, *Bulletin* nº 25, art. 1, il a été ouvert un crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneuzen, art. 2, un crédit de fr. 441,802 47 cs pour frais d'entretien et indemnité de reprise par l'État du canal de Bruxelles à Charleroy	658,802 47
	8,789,943 47
d) Le Budget du Département de la Marine a été fixé par la loi du 31 décembre 1838, nº 932, *Bulletin* nº 108, à	649,351 »
Par la loi du 1er juin 1839, nº 267, *Bulletin* nº 28, art. 1er, il a été ouvert un crédit pour frais de l'établissement et du service du pilotage par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839, de	174,000
	823,351
e) Le Budget du Département de la Guerre a été fixé par la loi du 30 décembre 1838, nº 921, *Bulletin* nº 105, à	49,813,000
1º Par la loi du 26 mai 1839, nº 115, *Bulletin* nº 23, art. 2, il a été ouvert un nouveau crédit au chap. V, art. 2, matériel du génie, de	501,200 »
2º Par la loi du 26 mai 1839, nº 116, *Bulletin* nº 23, article unique, il a été ouvert un crédit applicable au paiement des dépenses de 1830 et années suivantes, ce crédit forme le chapitre VIII du Budget de 1839, de	43,189 69
3º Par la loi du 29 mai 1839, nº 122, *Bulletin* nº 4?, article unique, il a été ouvert un crédit applicable au paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, de	29,528 82
	50,386,918 51
f) Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1838, nº 924, *Bulletin* nº 106, à	11,050,998 »
1º Par la loi du 28 février 1839, nº 25, *Bulletin* nº 10, il a été ouvert un crédit pour satisfaire tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1839 au jugement rendu en faveur du sieur Collignon de Bas-Oha, contre l'administration des domaines, par le tribunal de première instance à Huy les 11 février 1829 et 29 juin 1836, respectivement confirmés par arrêts de la cour d'appel de Liége des 3 mai 1833 et 17 juillet 1837	24,470 31
2º Par la loi du 5 juin 1839, nº 263, *Bulletin* nº 28, il a été ouvert au § 2 de l'art. 1er un crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut, des derniers mois de l'exercice 1839	300,000 »
	11,375,468 31
g) Le Gouvernement a été autorisé à accorder un prêt de quatre millions à la Banque de Belgique, savoir : 2,600,000 francs pour être employés à faciliter le paiement des billets et créances exigibles à charge de la société anonyme de la Banque, et 1,400,000 fr. à l'effet de solder pour le compte de la même société les sommes réclamées par les personnes qui ont déposé des fonds aux caisses d'épargnes instituées par ledit établissement. — L'art. 3 de la loi porte : Pour faire face aux crédits susmentionnés, le Gouvernement est autorisé à créer des bons du Trésor jusqu'à concurrence d'une somme de quatre millions, aux conditions déterminées par la loi du 16 février 1833, nº 157	4,000,000 »

h et *i*) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

N.B. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle des Budgets porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 4.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1837,

Au 1er Octobre 1839.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations*
Intérêts de la dette	I					
Intérêts de la dette active inscrite au grand-livre auxiliaire	»	1	611,894 17	611,894 17	»	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 . fr 5,040,000 Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000	»	2	6,048,000 »	6,048,000 »	»	
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés . .	»	3	130,000 »	121,602 01	8,397 99	
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, autorisé par la loi du 18 juin 1836, portés ici pour mémoire et comme rappel par suite de la promulgation de la loi du 30 décembre 1836 . . fr. 1,200,000 Dotation de l'amortissement 300,000	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »	»	
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt. . .	»	5	5,000 »	4,019 16	980 84	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	6	400,000 »	311,946 59	88,053 41	
Intérêts de la dette viagère . . .	»	7	7,500 »	6,920 18	579 82	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée . .	»	8	25,000 »	25,000 »	»	
Intérêts à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	9	230,705 89	223,321 33	7,384 56	
Rémunérations.	II					
Pensions ecclésiastiques . fr 760,000 — civiles . . . . . 585,000 — civiques . . . . 240,000 — militaires . . . 1,545,000 — de l'ordre de Léopold . 20,000	»	1	3,150,000 »	2,999,707 58	150,292 42	
A REPORTER. . . . fr.	.	. . .	12,108,100 06	11,852,411 02	255,689 04	

DETTE PUBLIQUE (suite). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . fr.			12,108,100 06	11,852,411 02	255,689 04	
Rémunérations (suite).	II.					
Arriéré de pensions de toute nature (exercice de 1834 et antérieurs)	»	2	10,000 »	9,993 46	6 54	
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels.	»	3	50,000 »	49,756 28	243 72	
Subvention à la caisse de retraite	»	4	200,000 »	200,000 »	»	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des Finances retenus en Hollande . . .	»	5	(*a* 270,000 »	270,000 »	»	*a*) Ce crédit a été majoré de 90,000 francs par la loi du 27 mai 1837, n° 130.
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts de cautionnements dont les fonds sont en Hollande	»	1	160,000 »	151,856 81	8,143 19	
Intérêts des cautionnements des comptables belges, inscrits au grand-livre de la dette active d'Amsterdam	»	2	13,000 »	12,793 56	206 44	
Arriéré de ces intérêts (exercice 1836 et antérieurs)	»	3	14,500 »	14,499 52	» 48	
Avances pour subvenir aux fabriques d'églises, communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ne sont pas payés des intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique à Amsterdam	»	4	100,000 »	46,872 97	53,127 03	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire depuis la révolution.	»	5	110,000 »	107,295 70	2,704 30	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	6	50,000 »	31,435 41	18,564 59	
Totaux. . . fr.			13,085,600 06	12,746,914 73	338,685 33	

DOTATIONS. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Liste civile	I.	Uniq.	2,751,322 75	2,751,322 75	»	
Sénat	II.	»	22,000 »	16,078 61	5,021 39	
Chambre des représentants	III.	»	417,005 »	371,914 20	45,090 80	
Cour des comptes.	IV.					
Membres de la cour des comptes	»	1	43,386 20	42,945 28	440 92	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Matériel	»	3	16,900 »	16,900 »	»	
TOTAUX. . . fr			3,316,613 95	3,265,060 84	51,453 11	

JUSTICE. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des employés et gens de service	»	2	100,000 »	99,985 05	14 95	
Matériel	»	3	15,000 »	14,971 99	28 01	
Impression de recueils statistiques. . . .	»	4	3,000 »	2,921 50	78 50	
Frais de route et de séjour	»	5	1,400 »	1,316 51	83 49	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation. (*Personnel*)	»	1	232,550 »	232,550 »	»	
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »	»	
Cour d'appel. (*Personnel*).	»	3	530,190 »	530,167 40	22 60	
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,400 »	600 »	
Tribunaux de 1re instance et de commerce.	»	5	840,930 »	830,334 88	595 12	
Justices de paix et tribunaux de police . .	»	6	306,880 »	306,413 31	466 69	
Justice militaire.	III.					
Haute-cour militaire. (*Personnel*)	»	1	62,050 »	62,050 »	»	
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	4,200 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	48,921 »	48,875 66	45 34	
Frais de poursuite et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation	IV.	Uniq	586,500 »	557,690 95	28,809 05	
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	33,200 »	26,301 70	6,898 30	
Constructions pour la cour d'appel de Gand.	»	2	100,000 »	100,000 »	»	
Impression du *Bulletin Officiel*.	VI.	1	32,400 »	32,394 »	6 »	
— du *Moniteur*	»	2	64,000 »	63,939 96	60 04	
Abonnements aux arrêts de la cour de cassation	»	3	2,100 »	2,004 »	96 »	
Pensions	VII.	1	4,800 »	4,224 25	575 75	
Secours à des magistrats ou à des veuves de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	4,500 »	4,500 »	»	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	3,014,621 »	2,976,241 16	38,379 84	

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.
REPORTS. . . .	. . .	. . .	3,014,621 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés se trouvant dans ce cas.	VII.	3	1,350 »
Prisons.	VIII.		
Frais d'entretien et de nourriture des détenus	»	1	759,000 »
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	235,000 »
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,500 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	8,000 »
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier	»	5	400,000 »
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,400,000 »
Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu. .	IX.	1	10,000 »
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance.	»	2	60,000 »
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	174,000 »
Dépenses imprévues	X.	Unique.	8,000 »
Dépenses des exercices 1832 *et antérieurs*	XI.	»	45,330 »
TOTAUX.	. . .	. . .	6,191,875 »

EXERCICE 1837.

DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*	
2,976,241 16	38,379 84		
		Le Budget de la Justice a été fixé par la loi du 13 mars 1837, n° 43, à fr.	5,703,545 »
1,360 »	»	Par la loi du 13 novembre 1837, n° 594, il a été ouvert au chap. VIII, art. 6, un crédit supplémentaire de.	500,000 »
		Par la loi du 24 mars 1838, n° 21, il a été ouvert au chapitre VIII, art. 1er, un crédit supplémentaire de	70,000 »
		Par la loi du 25 mai 1838, n° 192, il a été ouvert, pour les dépenses de l'exercice 1832 et antérieurs qui restent à liquider, un crédit de. . (Ce crédit forme le chapitre XI, article unique.)	45,330 »
			6,318,875 »
757,551 78	1,448 22	Par la loi du 28 mars 1839, n° 39, les sommes indiquées ci-après, et qui étaient restées disponibles aux articles suivants,	
234,996 46	3 54	SAVOIR : au chapitre I, art. 4 . . . . . fr. 3,000 »	
		— I, — 5 . . . . . 600 »	
		— II, — 1 . . . . . 1,250 »	
		— II, — 3 . . . . . 7,000 »	
2,500 »	»	— II, — 5 . . . . . 19,000 »	
		— II, — 6 . . . . . 4,000 »	
		— III, — 3 . . . . . 5,000 »	
7,991 17	8 83	— V, — 1 . . . . . 1,800 »	
		— VII, — 1 . . . . . 5,200 »	
		— VII, — 3 . . . . . 650 »	
367,714 14	32,285 86	TOTAL. . . . . 47,500 »	
		ont été transférées comme suit :	
1,381,344 54	18,655 46	Au chapitre IV, art. uniq. . . . . 36,500 »	
		— VI, — 1. . . . . 11,000 »	
9,993 »	7 »	TOTAL ÉGAL. . . . . fr. 47,500 »	
		Par la même loi, une somme de 127,000 francs, restée disponible aux articles suivants, a été annulée, SAVOIR :	
59,975 58	24 42	Au chapitre VIII, art. 1 . . . . . 11,000 »	
		— VIII, — 6 . . . . . 100,000 »	
		— IX, — 4 . . . . . 16,000 »	
74,074 »	»	A déduire, ci.	127,000 »
		TOTAL. . . . . fr.	6,191,875 »
173,680 16	319 84		
7,280 13	719 87		
38,185 03	7,144 97		
6,092,877 15	98,997 85		

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	38,000 »	38,000 »	»	
Matériel	»	2	12,000 »	12,000 »	»	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	3	7,000 »	7,000 »	»	
Traitements des agents politiques.	II.					
France.	»	1	58,000 »	57,472 95	527 05	
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	80,000 »	»	
Prusse.	»	3	15,500 »	14,888 83	611 17	
Italie	»	4	37,900 »	37,791 64	108 36	
Autriche	»	5	30,000 »	28,166 71	1,833 29	
États-Unis	»	6	25,500 »	21,958 35	3,541 65	
Brésil	»	7	21,000 »	21,000 »	»	
Portugal	»	8	8,750 »	8,750 »	»	
Espagne	»	9	15,000 »	15,000 »	»	
Suède et Danemarck	»	10	11,250 »	11,250 »	»	
Grèce	»	11	(*a* »	»	»	
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'il y soient remplacés	III.	Uniq	10,000 »	1,666 74	8,333 26	
Traitement à allouer à quelques agents commerciaux	IV.	Id.	30,000 »	13,000 »	17,000 »	
Frais de voyage des agents du service extérieur, estafettes et courses diverses. . .	V.	Id.	70,000 »	70,000 »	»	
Frais à rembourser aux agents de service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	28,779 75	21,220 25	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	65,000 »	40,746 61	24,253 39	
TOTAUX. . . . , fr.	. .	. .	584,900 »	507,471 58	77,428 42	

a) Par la loi du 21 mars 1838, n° 15, une somme de 66,100 francs, restée disponible aux articles suivants, a été annulée et transférée au Budget de l'exercice 1838, savoir :

Au Chap. II, art. 3 . . . . . fr. 39,000
» 4 2,100
» 8 6,250
» 10 3,750
» 11 15,000
fr. 66,100

MARINE. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	6,041 60	8 40	
Matériel	»	2	3,500 »	3,484 02	15 98	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel	»	1	(*a* 242,524 »	242,509 99	14 01	(*a* Par la loi du 1er juin 1839, nº 267, une somme de 88,000 francs a été transférée de cet article au chap. VI, article unique, du Budget de la Marine, exercice 1839.
Matériel	»	2	293,877 »	285,405 13	8,471 87	
Magasin de la marine	III.	Uniq.	11,200 »	10,994 36	205 64	
Dépenses éventuelles.	IV.					
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, sans avoir droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse	»	Id.	4,200 »	1,362 50	2,837 50	
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	561,351 »	549,797 60	11,553 40	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	140,472 85	1,747 15	
Matériel	»	3	20,000 »	20,000 »	»	
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,923 15	76 85	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	3,690 91	4,309 09	
Secours, continuation de secours, avances de pensions, à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	»	2	9,046 35	6,361 30	2,685 05	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »	»	
Secours aux légionnaires ou aux veuves de légionnaires qui se trouvent dans une position malheureuse	»	4	55,000 »	55,000 »	»	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	121,577 »	121,577 »	»	
— de Brabant	»	2	129,375 »	128,695 62	679 38	
— de la Flandre occidentale . . .	»	3	140,157 »	140,090 59	66 41	
— — orientale	»	4	142,748 »	139,071 88	3,676 12	
— de Hainaut	»	5	143,557 »	136,357 16	7,199 84	
— de Liége	»	6	131,730 »	130,467 50	1,262 50	
— de Limbourg.	»	7	116,680 20	113,239 35	3,440 85	
— de Luxembourg	»	8	130,800 »	130,785 87	14 13	
— de Namur	»	9	109,508 »	106,210 43	3,297 57	
Frais de route et de tournée des commissaires de district	»	10	18,500 »	16,822 25	1,677 75	
A REPORTER. . . . . fr.			1,446,868 55	1,416,765 86	30,132 69	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.			1,446,808 55	1,416,765 86	30,132 69	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	78,334 15	1,665 85	
Universités	»	2	535,993 »	535,937 36	55 64	
Frais de l'école industrielle à Gand . . .	»	3	10,000 »	10,000 »	»	
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	8,800 »	1,500 »	7,300 »	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	103,000 »	103,000 »	»	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges.	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
Instruction primaire	»	7	255,000 »	253,038 49	1,961 51	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	19,063 90	936 10	
Cultes.	V.					
Culte catholique	»	1 (*a*	3,987,525 68	3,916,462 56	71,063 12	*ab.*) Par la loi du 28 mai 1838, n° 198, une somme de 30,000 francs prélevée sur les articles 1 et 2 du chap. V, a été transférée au Budget de l'Intérieur, exercice 1838.
— protestant	»	2 (*b*	77,624 32	77,359 50	264 82	
— israélite	»	3	10,000 »	7,500 »	2,500 »	
Secours	»	4	60,000 »	59,678 58	321 42	
Industrie, commerce, agriculture.	VI.					
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale	»	1	220,000 »	212,673 73	7,326 27	
Secours maritimes.	»	2	40,000 »	39,246 »	754 »	
Pêche nationale.	»	3	40,000 »	39,999 30	» 70	
(En attendant qu'il y soit autrement pourvu, les dispositions de la loi du 6 mars 1818 (*Bulletin officiel*, n° 13) seront suivies pour la répartition entre les intéressés de la somme portée au Budget pour l'encouragement de la pêche du hareng et de la morue. Néanmoins si le total des primes acquises pendant le cours de l'exercice dépasse le chiffre alloué au Budget, ce chiffre sera reparti par le Gouvernement entre les intéressés.)						
Agriculture	»	4	366,000 »	365,993 37	6 63	
École vétérinaire et d'agriculture	»	5	244,000 »	220,923 66	23,076 34	
A reporter. . . . . fr	. . .	. . .	7,509,841 55	7,362,476 46	147,365 09	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	7,509,841 55	7,362,476 46	147,365 09	
Lettres, sciences et arts, fonds provenant des brevets, service de santé.	VII.					
Lettres, sciences et arts	»	1 (*a*	308,462 34	308,462 34	»	(*a* Ce crédit a été majoré de fr. 562 34, par la loi du 30 mars 1839, n° 44.
Monument de la Place des Martyrs	»	2	50,000 »	50,000 »	»	
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits des brevets, et frais occasionnés par la délivrance de ces brevets	»	3	16,000 »	12,549 94	3,450 06	
Service de santé	»	4	45,000 »	19,901 96	25,098 04	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration. (*Personnel*) . . .	»	1	21,350 »	21,079 92	270 08	
— (*Matériel*) . . .	»	2	2,600 »	2,595 73	4 27	
Archives de l'État dans les provinces (traitement du conservateur et autres dépenses)	»	3	5,300 »	4,342 25	957 75	
Frais d'impression des inventaires des archives appartenantes à l'État.	»	4	5,000 »	1,611 70	3,388 30	
Frais d'inspection des archives dans les provinces et frais de recherches des archives manquantes, indemnité pour cession à l'État des documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copie de documents concernant l'histoire nationale, existans à l'étranger.	»	5	10,000 »	1,744 20	8,255 80	
Frais de célébration des fêtes nationales. .	IX.	Uniq.	40,000 »	40,000 »	»	
Médailles ou récompenses pour actes de dévouement et d'humanité	X.	Id.	10,000 »	9,968 »	32 »	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la statistique générale.	»	Id.	2,540 »	2,361 30	178 70	
A REPORTER. . . . . fr.	. .	. .	8,026,093 89	7,837,093 80	189,000 09	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	8,026,093 89	7,837,093 80	189,000 09	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique.	»	Uniq.	80,000 »	80,000 »	»	
Dépenses imprévues	XIII.	Id.	30,000 »	27,384 58	2,615 42	
Pêche nationale.	XIV.					*a*) Ce crédit, formé des allocations votées pour l'encouragement de la pêche nationale, aux Budgets de 1835 et de 1836, a été ouvert en suite de la disposition du Ministre de l'Intérieur, du 10 avril 1838, prise en vertu de la loi du 27 mai 1837, n° 132.
Encouragements en faveur de ceux qui justifieront y avoir acquis des titres par des expéditions faites pendant les années 1834, 1835 et 1836 (*a*	»	Id.	80,000 »	79,598 96	401 04	
Totaux. . . . . fr.	. . .	. .	8,216,093 89	8,024,077 34	192,016 55	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	19,250 »	1,750 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	107,227 12	22 88	
Matériel	»	3	17,000 »	17,000 »	»	
Papier pour l'administration centrale des postes	»	4	7,000 »	6,996 76	3 24	
Mobilier	»	5	10,000 »	9,958 66	41 34	
Garde civique.	II.					
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes	»	Uniq.	95,000 »	61,408 15	33,591 85	
Milice.	III.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens	»	Uniq.	1,600 »	1,599 60	» 40	
Travaux publics.	IV.					
Routes	»	1	2,065,000 »	1,992,164 10	72,835 90	
Canaux et rivières	»	2	298,510 »	277,399 06	21,110 94	
Ports et côtes	»	3	280,585 »	280,057 68	527 32	
Phares et fanaux	»	4	9,704 »	5,211 29	4,492 71	
Polders	»	5	250,000 »	249,924 36	75 64	
Bâtiments civils	»	6	28,000 »	27,919 40	80 60	
Personnel	»	7	339,860 »	338,019 75	1,840 25	
Paiement des travaux d'entretien du canal de Gand au Sas-de-Gand (transfert de l'exercice périmé de 1832)	»	8	3,174 60	3,174 60	»	
Chemin de fer, service actuel des trois sections ouvertes, et service éventuel de ces sections et des sections à ouvrir dans le courant de l'année	V.					
Entretien et police de la route proprement dite	»	1	370,000 »	346,459 25	23,540 75	
Dépenses de transport	»	2	685,000 »	635,272 94	49,727 06	
Frais de perception	»	3	290,000 »	208,256 53	81,743 47	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	4,878,683 60	4,587,299 25	291,384 35	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fr	. .	. .	4,878,683 60	4,587,299 25	291,384 35	
Mines.	VI.					
Service des mines	»	1	80,410 »	83,549 51	5,860 49	
Conseil des mines	»	2(*a*	23,390 50	23,389 49	1 01	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 31 décembre 1837, n° 644.
Service des postes et messageries.	VII.					
Traitements des employés	»	1	300,700 »	300,542 98	157 02	
Matériel	»	2	63,000 »	62,950 69	49 31	
Transport des dépêches	»	3	341,546 »	341,496 45	49 55	
Service rural.	»	4	230,000 »	229,693 86	306 14	
Dépenses imprévues.	VIII.	Uniq.	30,000 »	29,987 45	12 55	
Réendiguement du polder de Borgerweert.	»	» (*b*	929,900 »	895,330 65	34,569 35	*b*) Idem. (Loi du 27 mai 1837, n° 129.)
Rétrécissement de l'inondation autour de Liefkenshoek et construction d'une digue intérieure dans le polder de Lillo . . .	»	» (*c*	2,050,000 »	2,050,000 »	»	*c*) Idem. (Loi du 27 mai 1837, n° 129.)
			8,936,630 10	8,604,240 33	332,389 77	
Chemin de fer	»	» (*d*	9,066,448 57	9,066,448 57	»	*d*e) Crédit spécial de 10,000,000 de fr. ouvert par la loi du 12 novembre 1837, n° 593.
Routes pavées et ferrées	»	» (*e*	933,551 43	933,551 43	»	
TOTAUX. . . . . fr	. .	.	18,936,630 10	18,604,240 33	332,389 77	

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre et indemnité de logement	»	»	1	25,000 »
Traitements des employés et gens de service	»	»	2	165,000 »
Frais de route et de séjour	»	»	3	3,100 »
Matériel du Ministère.	»	»	4	60,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	4,000 »
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1		
État-major-général	»	»	1	628,033 70
Indemnité de représentation aux généraux, etc	»	»	2	32,951 »
État-major des places.	»	»	3	261,889 20
Intendance militaire	»	»	4	144,046 40
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	219,289 30
— — du génie	»	»	6	232,280 75
Soldes des troupes.		2		
Infanterie	»	»	1	10,944,285 49
Cavalerie	»	»	2	3,562,750 29
Artillerie.	»	»	3	2,530,618 69
Génie	»	»	4	323,491 87
Gendarmerie.	»	»	5	1,404,103 25
Ambulance	»	»	6	228,911 02
Masses des corps, frais divers et indemnités.		3		
Masse de pain	»	»	1	1,795,790 62
— de fourrage	»	»	2	4,536,994 50
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	3,915,115 35
— d'entretien du harnachement et ferrure des chevaux	»	»	4	356,587 50
— de renouvellement du harnachement et de la buffleterie	»	»	5	111,995 04
— de casernement des chevaux	»	»	6	111,436 28
A REPORTER. . . . . fr.				31,606,669 25

EXERCICE 1837.

DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*		
		Le Budget de la Guerre pour l'exercice 1837 a été fixé, par la loi du 19 mars 1837, n° 48, à . . . . . fr.		41,319,000 »
25,000 »	»	Il a été accordé pour le *Service de santé :*		
164,994 52	5 48	1° Par l'art. 2 de la loi susmentionnée un crédit de	245,000 »	
3,039 52	60 48	2° Par la loi du 20 mai 1837, n° 109.	163,333 33	
60,000 »	»	3° Par la loi du 13 novembre 1837, n° 596. . . .	82,360 32	
		Ensemble.		490,693 65
4,000 »	»	(Cette somme a été répartie entre les articles 1, 2, 3 et 4 du chapitre III, comme il est indiqué ci-contre.)		
		Par la loi du 25 mai 1837, n° 128, il a été accordé :		
		1° Un crédit de 1,083,860 francs, imputé comme suit, SAVOIR : Sur le chapitre II, sect. 3, art. 13 . . . fr.	151,860 »	
		— — V, — — 2	932,000 »	
626,578 33	1,455 37	Fr.	1,083,860 »	
32,858 84	92 16	2° Il a été transféré du Budget de la Guerre, exercice 1836, au chapitre II, sect. 3, art. 13 de ce Budget-ci une somme de	223,000 »	
260,639 27	1,249 93			1,306,860 »
144,045 84	» 56	Et 3°, il a été transféré au même chapitre II, sect. 3, art. 13, une somme de 663,772 francs, déduite des articles suivants, SAVOIR :		
218,220 84	1,068 46			
231,058 64	1,222 11	Du chapitre II, section 2, article 1. . fr.	346,742 »	
		— » — 2, — 2. . .	40,590 48	
		— » — 2, — 3. . .	21,672 »	
		— » — 2, — 4. . .	8,347 50	
10,940,161 13	4,124 36	— » — 3, — 1. . .	200,804 75	
3,560,568 29	2,182 »	— » — 3, — 6. . .	5,454 72	
2,536,016 49	3,602 20	— » — 3, — 7. . .	40,160 95	
			663,772 40	
321,676 80	1,815 07	Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, les sommes indiquées ci-après, et qui étaient restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR :		
1,402,726 32	1,375 93	Au chapitre I, article 3.	6,900 »	
228,026 61	884 41	— II, section 1, article 1 . . .	54,000 »	
		— » — 1, — 2 . . .	3,100 »	
		— » — 1, — 3 . . .	9,000 »	
		— » — 1, — 5 . . .	14,000 »	
		— » — 1, — 6 . . .	31,800 »	
		— » — 2, — 2 . . .	10,000 »	
1,795,694 90	95 72	TOTAL. . . . . fr.	128,000 »	
4,532,829 13	4,165 37	ont été transférées comme suit :		
3,912,965 07	2,150 28	Au chapitre II, section 3, article 4. . .	22,500 »	
356,572 54	14 96	— » — 3, — 6. . .	12,500 »	
		— » — 3, — 8. . .	39,000 »	
		— » — 3, — 9. . .	16,000 »	
110,512 74	1,482 30	— III, — 2. . .	38,000 »	
108,746 84	2,689 44	TOTAL ÉGAL. . . . . fr.	128,000 »	
		A REPORTER. . . fr.		43,116,553 65
31,576,932 66	29,736 59			

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.
REPORTS. . . . fr.	. . . .	. . . .	. . . .	31,606,669 25
Masses des corps, frais divers. (Suite).	II. (suite)	3 (suite)		
Masse de casernement des hommes	»	»	7	768,805 75
Frais de route des officiers	»	»	8	150,000 »
Transports généraux et autres	»	»	9	142,500 »
Primes de rengagements	»	»	10	10,000 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	94,000 »
Frais de police	»	»	12	35,000 »
Cantonnements, indemnité de logement et nourriture	»	»	13	1,897,747 93
Frais de découchers des gendarmes	»	»	14	65,000 »
Remonte	»	»	15	788,800 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	450,000 »
Service de santé.	III.			
Personnel de l'administration et du magasin général des médicaments. .	»	»	1	23,747 95
Pharmacie centrale	»	»	2	120,800 »
Hôpitaux sédentaires (*personnel*)	»	»	3	204,145 70
Matériel des hôpitaux.	»	»	4	120,000 »
École militaire	IV.	»	Unique.	120,000 »
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,209,318 »
— du génie	»	»	2	3,679,000 »
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité	»	»	1	241,817 35
— des aumôniers	»	»	2	17,000 »
— d'employés temporaires	»	»	3	44,915 50
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	33,384 55
Dépenses imprévues	VII.	»	Unique.	83,966 71
TOTAUX. . . . . fr.	. . . .	. . . .	. . . .	41,906,618 69

EXERCICE 1837.

DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
31,576,932 66	29,736 59	REPORT. . . . . fr. 43,116,553 65
		Par la même loi, une somme de fr. 1,209,934 96 c[s], restée disponible aux articles indiqués ci-dessous, a été annulée et transférée au Budget de la Guerre, exercice 1838 :
767,892 92	912 83	Chapitre II, section 2, article 1 . . . . 333,000 »
149,864 67	136 33	— » — 2, — 2 . . . . 11,000 »
142,289 25	210 75	— » — 2, — 3 . . . 217,000 »
9,682 95	317 05	— » — 2, — 4 . . . 53,000 »
91,482 06	2,517 94	— » — 2, — 5 . . . 72,000 »
34,850 »	150 »	— » — 2, — 6 . . . 68,000 »
1,836,329 47	61,418 46	— » — 3, — 2 . . . . 40,000 »
64,754 63	245 37	— » — 3, — 5 . . . . 58,004 96
788,689 »	111 »	— » — 3, — 7 . . . . 22,000 »
448,606 30	1,393 70	— » — 3, — 10 . . 14,000 »
		— » — 3, — 11 . . . . 16,000 »
		— » — 3, — 13 . . . 212,930 »
		— » — 3, — 14 . . . . 5,000 »
		— III, article 3 . . . . . 60,000 »
		— VI, — 1 . . . . . 28,000 »
		— » — 3 . . . . . 10,000 »
		A déduire. 1,209,934 96
		TOTAL. . . . . fr. 41,906,618 69
23,662 22	85 73	
118,850 93	1,949 07	
201,372 06	2,773 64	
119,784 73	215 27	
119,597 08	402 92	
1,208,856 32	461 68	
3,439,296 82	230,703 18	
238,400 96	3,416 39	
16,700 »	300 »	
43,376 94	1,538 56	
31,075 34	2,309 21	
79,219 41	4,747 30	
41,551,566 72	355,051 97	

FINANCES. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires et employés.	»	2	370,900 »	370,616 42	283 58	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification de la comptabilité des contributions	»	3	30,200 »	30,171 77	28 23	
Frais de tournée	»	4	8,000 »	7,840 25	159 75	
Matériel	»	5	30,000 »	29,995 67	4 33	
Complément de l'ameublement du Ministre.	»	6	10,000 »	9,998 93	1 07	
Service de la monnaie	»	7	7,200 »	4,725 »	2,475 »	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	8	30,000 »	»	30,000 »	
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	9	5,000 »	»	5,000 »	
Magasin général des papiers.	»	10	104,000 »	103,993 10	6 90	
Frais de bureau et matériel de la vérification centrale de la comptabilité des contributions.	»	11	5,000 »	4,992 52	7 48	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs	»	1	78,600 »	78,600 »	»	
Supplément de traitement aux anciens receveurs-généraux	»	2	5,900 »	5,900 »	»	
Service de la caisse générale de l'État (sans entendre approuver la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier-général actuel au delà de l'année 1837)	»	3	260,000 »	»	260,000 »	
A REPORTER. . . . . fr.	. .	. .	965,800 »	667,833 66	297,966 34	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations*
REPORTS. . . . . fr	. .	.	905,800 »	667,833 60	297,966 34	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent. . . .	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	818,110 »	810,763 10	7,346 90	
Traitement des employés du service actif .	»	2	4,590,000 »	4,588,546 79	1,453 21	
— — de la garantie . .	»	3	44,310 »	44,309 72	» 28	
— des avocats de l'administration.	»	4	35,070 »	35,069 99	» 01	
Remises et indemnités des comptables . .	»	5	1,700,000 »	1,660,578 49	39,421 51	
Traitement des vérificateurs des poids et mesures	»	6	60,000 »	56,616 51	3,383 49	
Frais de bureau et de tournée	»	7	171,200 »	170,001 29	1,198 71	
Indemnités	»	8	313,800 »	299,842 23	13,957 77	
Matériel	»	9	166,000 »	113,127 06	52,872 94	
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	6,000 »	6,000 »	»	
Arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre	»	11	400,000 »	399,995 63	4 37	
(En attendant qu'il ait été statué définitivement sur le rapport de la commission du cadastre du 4 février 1834, aucune partie de ce crédit ne pourra être employée au paiement de la somme de fr. 223,758 60 cs qui fait partie de l'arriéré du cadastre, et dont ledit rapport a proposé la réserve pour les causes qui y sont indiquées; aucune indemnité ne pourra, au surplus, être liquidée au profit des inspecteurs du cadastre, que sur le pied établi avant le 1er janvier 1820.)						
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	9,270,890 »	8,853,284 47	417,606 53	

FINANCES (suite). — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. . .	. . .	9,270,890 »	8,853,284 47	417,605 53	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	357,490 »	355,887 04	1,602 96	
Traitement des employés du timbre . . .	»	2	50,520 »	49,969 15	550 85	
— — du domaine . .	»	3 (*a*	40,551 »	39,431 55	1,119 45	*a*) Ce crédit a été augmenté de 1,000 fr. par la loi du 27 mai 1837, n° 125
— des agents forestiers	»	4	255,470 »	253,242 53	2,227 47	
Remises des receveurs	»	5	776,610 »	5,769 69	770,840 31	
— des greffiers	»	6	42,000 »	40,093 72	1,906 28	
Frais de bureau des directeurs	»	7	18,000 »	18,000 »	»	
Matériel	»	8	19,500 »	19,466 50	33 50	
Frais de poursuite et d'instance	»	9	55,000 »	54,979 95	20 05	
Dépense du domaine	»	10 (*b*	120,490 »	81,589 88	38,900 12	*b*) Ce crédit a été augmenté de 11,000 francs par la loi susmentionnée.
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkraede	»	11	140,000 »	139,503 46	496 54	
Dépenses imprévues	V.	Uniq.	20,000 »	19,943 94	56 06	
Acquisition de biens avoisinant le domaine de Laeken.	»	» (*c*	100,000 »	89,631 82	10,368 18	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 27 mai 1837, n° 127.
Totaux. . . fr.	. . .	. . .	11,266,521 »	10,020,793 70	1,245,727 30	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1837.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Non-valeurs	I.					
Sur le foncier	»	1	318,000 »	250,727 72	67,272 28	
Sur l'impôt personnel.	»	2	350,000 »	346,264 79	3,735 21	
Sur les patentes.	»	3	90,000 »	64,580 21	25,419 79	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	50,000 »	24,104 68	25,895 32	
Sur les redevances des mines	»	5	7,000 »	331 40	6,668 60	
Remboursements.	II.					
Restitutions des droits et amendes mal à propos perçus	»	1	230,000 »	157,232 60	72,767 40	
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	26,654 48	38,345 52	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	3	35,000 »	23,640 60	11,359 40	
Attributions d'amendes forestières . .	»	4	15,000 »	»	15,000 »	
TOTAUX. . . . fr	. . . . .		1,160,000 »	893,536 48	266,463 52	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Dette publique	13,085,600 00	12,746,914 73	338,685 33	
Dotations	3,316,513 95	3,265,060 84	51,453 11	
Ministère de la Justice.	6,191,875 »	6,092,877 15	98,997 85	
— des Affaires Étrangères	584,900 »	507,471 58	77,428 42	
— de la Marine	561,351 »	549,797 60	11,553 40	
— de l'Intérieur	8,216,093 89	8,024,077 34	192,016 55	
— des Travaux Publics	8,936,630 10	8,604,240 33	332,389 77	
— de la Guerre	41,906,618 69	41,551,566 72	355,051 97	
— des Finances.	11,266,521 »	10,020,793 70	1,245,727 30	
Remboursements et non-valeurs.	1,160,000 »	893,536 48	266,463 52	
	95,226,103 69	92,256,336 47	2,969,767 22	
Chemin de fer (*a*.	9,066,448 57	9,066,448 57	»	*ab*) Crédit spécial de 10,000,000 de fr. ouvert par la loi du 12 novembre 1837, n° 593.
Routes pavées et ferrées, (*b*	933,551 43	933,551 43	»	
TOTAUX. . . . . fr.	105,226,103 69	102,256,336 47	2,969,767 22	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT, N° 5.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1838,

Au 1er Octobre 1839.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active, inscrite au grand-livre auxiliaire	»	1	611,894 17	611,894 17	»	
Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs, autorisé par la loi du 16 décembre 1831. . . . . fr. 5,040,000	»	2	6,048,000 »	5,366,939 56	681,060 44	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	»	3	128,000 »	102,903 50	25,096 50	
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, autorisé par la loi du 18 juin 1836. . . . . fr. 1,200,000	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »	»	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000						
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt . . .	»	5	6,000 »	3,641 16	2,358 84	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	6	800,000 »	408,431 69	391,568 31	
Intérêts et frais présumés de la dette viagère.	»	7	7,300 »	6,745 37	554 63	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	»	8	25,000 »	25,000 »	»	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835	»	9	230,705 89	223,321 33	7,384 56	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques . . fr. 720,000						
— civiles 577,000						
— civiques 240,000						
— militaires. 1,550,000	»	1	3,127,000 »	2,994,565 62	132,434 38	
— de l'ordre Léopold. . 30,000						
Arriérés des pensions de toute nature pour les exercices clôturés. 10,000						
A REPORTER. . . . fr.	. . .	. . .	12,483,900 06	11,243,442 40	1,240,457 66	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . fr.	. .	. .	12,483,900 06	11,243,442 40	1,240,457 66	
Rémunérations (suite).	II. (suite).					
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels.	»	2	50,000 »	50,000 »	»	
Subvention à la caisse de retraite . . .	»	3	200,000 »	200,000 »	»	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des Finances retenus en Hollande.	»	4	270,000 »	270,000 »	»	
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises avant le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et des orphelins resté en Hollande	»	5	7,000 »	6,056 08	943 92	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande	»	1	160,000 »	150,132 98	9,867 02	
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand-livre de la dette active d'Amsterdam	»	2	13,000 »	12,597 78	402 22	
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance, situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand-livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés.	»	3	100,000 »	47,095 21	52,904 79	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. . .	»	4	140,000 »	127,704 39	12,295 61	
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge.	»	5	50,000 »	»	50,000 »	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	6	50,000 »	7,301 26	42,698 74	
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	13,523,900 06	12,114,330 10	1,409,569 96	

DOTATIONS. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Liste civile (mémoire)	I.	Uniq.	2,751,322 75	2,751,322 75	»	
Sénat	II.	Id.	22,000 »	16,907 39	5,092 61	
Chambre des Représentants	III.	Id.	409,850 »	360,859 19	48,990 81	
Cour des comptes.	IV.					
Membres de la cour des comptes	»	1	43,386 20	43,386 20	»	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	14,000 »	2,900 »	
TOTAUX. . . . fr	.	. .	3,308,458 95	3,251,475 53	56,983 42	

JUSTICE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	100,000 »	99,998 63	1 37	
Matériel	»	3	15,000 »	14,999 03	» 97	
Frais d'impression des recueils statistiques.	»	4	6,000 »	4,164 »	1,836 »	
Frais de route et de séjour	»	5	2,000 »	1,603 75	396 25	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation. (*Personnel*)	»	1	233,800 »	232,300 »	1,500 »	
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »	»	
Cour d'appel. (*Personnel*)	»	3	540,220 »	536,744 13	3,475 87	
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,000 »	1,000 »	
Tribunaux de 1re instance et de commerce.	»	5	859,930 »	851,047 38	8,882 62	
Justices-de-paix et tribunaux de police. .	»	6	310,880 »	306,456 65	4,423 35	
Justice militaire.	III.					
Haute-cour militaire. (*Personnel*)	»	1	62,050 »	61,433 30	616 70	
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	4,200 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts	»	3	53,921 »	49,060 57	4,860 43	
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur-général et les administrations publiques	IV.	Uniq.	570,000 »	416,093 88	153,906 12	
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	35,000 »	15,540 43	19,459 57	
Constructions pour la cour d'appel à Gand.	»	2	100,000 »	100,000 »	»	
Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le 1er cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 francs dans les frais de construction, et en outre de remplir leurs obligations légales en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux (*a*.	»	3	»	»	»	(*a*) Le crédit de 400,000 fr., qui avait été alloué à cet article, a été annulé par la disposition qui se trouve à l'art. 2 du chapitre V du Budget de la Justice, exercice 1839.
A REPORTER . . . fr.			2,935,001 »	2,734,641 75	200,359 25	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . fr.			2,935,001 »	2,734,641 75	200,359 25	
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du *Bulletin Officiel.*	»	1	21,500 »	21,480 »	20 »	
— du *Moniteur*	»	2	64,000 »	63,682 38	317 62	
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la cour de cassation*	»	3	2,800 »	2,672 »	128 »	
Pensions	VII.	1	10,000 »	5,578 85	4,421 15	
Secours à des magistrats ou à des veuves de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	8,000 »	8,000 »	»	
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés, dépendants du Ministère de la Justice, et qui se trouvent dans ce cas	»	3	2,000 »	2,000 »	»	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien et de nourriture des détenus (*a*	»	1	842,000 »	828,579 40	13,420 60	*a*) Ce crédit a été majoré de 142,000 fr. par la loi du 28 mars 1839, n° 39.
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	240,000 »	235,233 45	4,766 55	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,500 »	2,415 »	85 »	
Frais d'impression et de bureau (*b* . . .	»	4	11,000 »	9,578 42	1,421 58	*b*) Ce crédit a été majoré de 2,000 francs par la loi susmentionnée.
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier . .	»	5	200,000 »	181,525 02	18,474 98	
Achat de matières premières et salaires . .	»	6	1,350,000 »	1,011,356 28	338,643 72	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu.	»	1	12,000 »	11,826 35	173 65	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés . .	»	2	125,000 »	97,316 31	27,683 69	
A REPORTER. . . . fr.			5,825,801 »	5,215,885 21	609,915 79	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS . . . . . fr.	. .	. .	5,825,801 »	5,215,885 21	609,915 79	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX. (suite)					
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	74,074 »	»	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	180,000 »	171,850 »	8,150 »	
Dépenses imprévues	X.	Uniq.	8,000 »	5,856 61	2,143 39	
Solde de dépenses arriérées, concernant l'exercice 1833	XI	Id.	2,000 »	1,019 11	980 89	
TOTAUX. . . . . fr.	. .	. .	6,089,875 »	5,468,684 93	621,190 07	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	38,000 »	38,000 »	»	
Matériel (*a*	»	2	24,680 »	24,613 74	66 26	*a*) Ce crédit a été majoré de 12,680 fr. par la loi du 21 décembre 1838, n° 913.
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	3	7,000 »	7,000 »	»	
Traitement des agents politiques.	II.					
France.	»	1	58,000 »	55,822 96	2,177 04	
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	74,383 31	5,616 69	
Prusse.	»	3	54,500 »	17,694 42	36,805 58	
Autriche	»	4	40,000 »	40,000 »	»	
Italie	»	5	40,000 »	21,958 33	18,041 67	
États-Unis	»	6	25,500 »	20,500 »	5,000 »	
Brésil	»	7	21,000 »	18,083 32	2,916 68	
Portugal	»	8	15,000 »	2,500 »	12,500 »	
Espagne	»	9	15,000 »	15,000 »	»	
Suède	»	10	15,000 »	15,000 »	»	
Danemarck	»	11	15,000 »	3,124 99	11,875 01	
Grèce	»	12	15,000 »	1,250 »	13,750 »	
Frais d'une mission extraordinaire à Constantinople (*b*.	»	13	200,000 »	198,464 32	1,535 68	*b*) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles à divers articles des Budgets des exercices 1836 et 1837, a été ouvert par la loi du 21 mars 1838, n° 15.
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés	III.	Uniq.	10.000 »	»	10,000 »	
Traitement à allouer à quelques agents commerciaux	IV.	Id.	100,000 »	50,833 33	49,166 67	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes, etc. (*c*.	V.	Id.	82,265 97	82,225 46	40 51	*c*) Ce crédit a été majoré de fr. 12,265 97 c. par la loi du 28 mai 1839, n° 120.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	40,266 23	9,733 77	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues (*d*.	VII.	Id.	105,000 »	104,946 15	53 85	*d*) Ce crédit a été majoré de 65,000 fr. par la loi susmentionnée du 21 décemb. 1838, n° 913.
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	1,010,945 97	831,666 56	179,279 41	

MARINE. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	5,990 88	50 12	
Matériel	»	2	3,500 »	3,483 90	16 10	
Bâtiments de guerre	II					
Personnel (*a*.	»	1	244,524 »	244,023 36	500 64	*a*) Par la loi du 1r juin 1839, no 267, une somme de 86,000 francs a été transférée de cet article au Budget de la Marine, exerc. 1839.
Matériel	»	2	293,877 »	293,855 66	21 34	
Magasin de la marine.	III.	Uniq.	11,200 »	11,198 21	1 79	
Dépenses éventuelles.	IV.					
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, sans avoir droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse	»	Id	4,200 »	2,156 94	2,043 06	
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	563,351 »	560,717 95	2,633 05	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	142,198 68	21 32	
Matériel	»	3	20,000 »	20,000 »	»	
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,861 09	138 91	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	3,731 68	4,268 32	
Secours, continuation ou avances de pensions, à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-divant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	6,361 30	1,209 50	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »	»	
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	55,000 »	»	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	121,577 »	121,299 26	277 74	
— de Brabant	»	2	129,375 »	128,982 89	392 11	
— de la Flandre occidentale . . .	»	3	140,157 »	139,922 66	234 34	
— — orientale	»	4	142,748 »	140,383 46	2,364 54	
— de Hainaut	»	5	145,557 »	143,192 97	2,364 03	
— de Liége	»	6	132,530 »	132,381 69	148 31	
À REPORTER. . . fr	. . .	. .	1,072,734 80	1,061,315 68	11,419 12	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	1,072,734 80	1,061,315 68	11,419 12	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III (suite).					
Province de Limbourg.	»	7	117,680 20	114,671 30	3,008 90	
— de Luxembourg	»	8	130,800 »	127,205 65	3,594 35	
— de Namur.	»	9	109,508 »	106,952 43	2,555 57	
Frais de route et de tournée des commissaires de district	»	10	18,500 »	15,446 20	3,053 80	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	90,800 »	90,789 74	10 26	
Universités	»	2	545,993 »	544,739 75	1,253 25	
Frais de l'école industrielle à Gand . . .	»	3	10,000 »	10,000 »	»	
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	800 »	375 »	425 »	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	113,000 »	113,000 »	»	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges.	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
Instruction primaire	»	7	275,000 »	274,227 42	772 58	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	18,081 98	1,918 02	
Cultes.	V.					
Culte catholique	»	1	4,010,150 »	3,985,922 30	30,227 70	
— protestant	»	2	79,784 »	79,678 06	105 94	
— israélite	»	3	10,000 »	7,500 »	2,500 »	
Secours	»	4	82,000 »	82,000 »	»	
Arriérés dus, jusqu'au jour de leur décès, à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pension.	»	5	15,000 »	12,542 16	2,457 84	
Traitements ecclésiastiques arriérés, qui ont rapport à des exercices clos, y compris le 3me trimestre 1830.	»	6	15,000 »	13,277 17	1,722 83	
A reporter. . . . . fr	. .	. .	6,727,750 »	6,662,724 84	65,025 16	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations*
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	6,727,750 »	6,662,724 84	65,025 16	
Industrie, commerce, agriculture.	VI.					
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale	»	1	245,000 »	237,483 81	7,516 19	
Service de sauvetage et primes pour construction de navires	»	2	75,000 »	71,080 87	3,919 13	
Pêche nationale.	»	3	40,000 »	39,999 33	» 67	
(En attendant qu'il y soit autrement pourvu, les dispositions de la loi du 6 mars 1838 seront suivies pour la répartition entre les intéressés de la somme portée au Budget pour l'encouragement de la pêche du hareng et de la morue. Néanmoins, si le total des primes acquises pendant le cours de l'exercice dépasse le montant alloué au Budget, il sera réparti par le Gouvernement entre les intéressés.)						
Agriculture	»	4	464,000 »	427,932 15	36,067 85	
Lettres, sciences et arts, fonds provenant des brevets, service de santé.	VII.	1	361,700 »	361,404 16	295 84	
Monument de la Place des Martyrs	»	2	50,000 »	49,665 11	334 89	
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	20,000 »	3,000 »	17,000 »	
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de brevets.	»	4	16,000 »	15,998 29	1 71	
Service de santé	»	5	28,000 »	23,255 93	4,744 07	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration. (*Personnel*) . . .	»	1	21,350 »	21,191 94	158 06	
— (*Matériel*) . . .	»	2	2,600 »	2,591 81	8 19	
Frais d'impression des inventaires des archives	»	3	4,000 »	»	4,000 »	
A REPORTER. . . . . fr.	. .	. .	8,055,400 »	7,916,328 24	139,071 76	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	.	8,055,400 »	7,916,328 24	139,071 76	
Archives du royaume (suite).	VIII (suite)					
Archives de l'État dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées, frais de copie de documents concernant l'histoire nationale, existants à l'étranger	»	4	15,300 »	14,524 50	775 50	
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	3,162 96	2,962 93	200 03	
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales. .	»	Uniq.	40,000 »	39,981 37	18 63	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et d'humanité . .	»	Id.	10,000 »	9,963 »	37 »	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la statistique générale	»	Id.	2,540 »	2,485 »	55 »	
Frais de police.	XII					
Mesures de sûreté publique	»	Id.	80,000 »	80,000 »	»	
Dépenses imprévues	XIII.	Id.	30,000 »	29,128 27	871 73	
Totaux. . . . fr.	. .	. .	8,236,402 96	8,095,373 31	141,029 65	

Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 29 décembre 1837, n° 646, à 8,137,018 96

Par la loi du 28 mai 1838, n° 198, une somme de 30,000 francs, restée disponible au Budget de l'Intérieur, exercice 1837, a été transférée à ce Budget-ci, comme suit, Savoir :

A l'article 5 du chapitre V . . .	15,000	
— 6 — » . . .	15,000	
Ci. . . ———	30,000	»

Par la loi du 31 mai 1838, n° 202, il a été accordé au chapitre VI, art. 4 (*Agriculture*), un crédit supplémentaire de. . . . . 22,000 »

Par la loi du 30 mars 1839, n° 44, il a été

A reporter. . . . . fr. 8,189,018 96

Report. . . . . fr. 8,189,018 96

accordé 1° des crédits supplémentaires aux articles suivants, Savoir :

Au chapitre IV, article 1. . . .	10,800		
— V, — 2. . . .	784		
— » — 4. . . .	22,000		
— VI, — 1. . . .	25,000		
— VII, — 1. . . .	13,800		
Ensemble. . . .	72,384	72,384	»
	Fr	8,261,402	96

Et 2°, il a été annulé :

Au chapitre IV, article 4. . . .	8,000		
— VII, — 5. . . .	17,000		
A déduire.	25,000	25,000	»
Total . . . fr.		8,236,402	96

TRAVAUX PUBLICS — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	106,635 21	614 79	
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes; menues dépenses	»	3	17,000 »	16,893 33	106 67	
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,994 55	5 45	
Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	6,000 »	3,098 62	2,901 38	
Garde civique.	II.					
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes	»	Uniq.	25,000 »	19,694 32	5,305 68	
Milice.	III.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens	»	Id.	1,600 »	1,300 »	300 »	
Travaux publics.	IV.					
Routes.	»	1	2,175,500 »	2,020,750 98	154,749 02	
Canaux et rivières	»	2	257,910 »	224,052 99	33,857 01	
Travaux à la Meuse	»	3	40,000 »	13,171 50	26,828 50	
Ports et côtes	»	4	280,585 »	225,414 46	55,170 54	
Phares et fanaux	»	5	9,704 »	6,157 16	3,546 84	
Polders	»	6	250,000 »	249,002 33	997 67	
Bâtiments civils	»	7	28,000 »	28,000 »	»	
Personnel.	»	8	415,150 »	377,155 09	37,994 91	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite	»	1	955,000 »	637,348 46	317,651 54	
Dépenses de transport.	»	2	1,730,000 »	1,728,691 64	1,308 36	
Frais de perception	»	3	405,000 »	404,719 90	280 10	
Service des mines.	VI.					
Conseil des mines (*Personnel*).	»	1	42,000 »	42,000 »	»	
Chauffage, éclairage, fournitures de bureau, entretien du mobilier et achat de livres .	»	2	2,400 »	2,373 93	26 07	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	6,776,099 »	6,134,464 47	641,644 53	

TRAVAUX PUBLICS (suite). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . fr.	. .	. .	6,776,099 »	6,134,454 47	641,644 53	
Service des mines (suite).	VI (suite)					
Frais de route	»	3	1,200 »	»	1,200 »	
Dépenses imprévues	»	4	300 »	»	300 »	
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement et impression des travaux statistiques. .	»	5	104,070 »	102,700 21	1,969 79	
Service des postes et messageries.	VII.					
Traitement des employés	»	1	320,000 »	318,236 19	1,763 81	
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres.	»	2	77,000 »	76,874 03	125 97	
Transport de dépêches	»	3	341,546 »	302,509 »	39,037 »	
Service rural.	»	4	230,000 »	229,813 26	186 74	
Dépenses imprévues	VIII	Uniq.	30,000 »	29,725 52	274 48	
Dépenses de 1835 et années antérieures (*	IX.	Id.	105,784 83	100,770 02	5,014 81	*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 mai 1838, n° 200.
			7,986,599 83	7,295,082 70	691,517 13	
(*a* Chemin de fer (**			23,046,338 »	21,662,588 87	1,383,749 13	**) Lois des 1er mai 1834, n° 330, 26 mai 1837, n° 141, et 25 mai 1838, n° 188.
(*b* Routes pavées et ferrées (***			2,600,000 »	2,304,214 32	295,785 68	
Idem. Idem. (****			2,000,000 »	»	2,000,000 »	***) Lois des 2 mai 1836, n° 213, et 25 mai 1838, n° 188.
Totaux. . . . . fr			35,632,937 83	31,261,885 89	4,371,051 94	****) Loi du 1er juin 1838, n° 204.

a) L'emprunt, au capital nominal de 50,850,800 francs, à 3 p. %, contracté par le Gouvernement, en vertu de la loi du 25 mai 1838, n° 188, donne un capital effectif de . . . . . 37,375,338 »

Après déduction : 1° de la somme destinée à l'extinction des 10 millions de bons du Trésor créés en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 595, ci . . . 10,000,000 »

2° de la somme affectée à la continuation des routes pavées et ferrées, ensuite de la loi du 2 mai 1836, n° 213, ci . . . . . 2,600,000 »

3° du montant des frais de l'emprunt ci-dessus, évalués approximativt à 1,729,000 »

Ensemble. . . . . fr. 14,329,000 » — 14,329,000 »

Il reste disponible pour la continuation des travaux des chemins de fer, ci . . . . . fr. 23,046,338 »

b) La loi du 2 mai 1836, n° 213, autorise, pour les routes pavées et ferrées, une dépense de six millions. — Il n'a été disposé jusqu'ici pour cet objet que de fr. 1,283,551 43 c^{s}, savoir: 350 000 francs sur le crédit ouvert par la loi du 18 juin 1836, n° 227, et fr. 933,551 43 c^{s} sur le crédit spécial de dix millions ouvert par la loi du 12 novembre 1837, n° 593; de manière que, pour compléter le crédit de six millions, il y aurait encore à prélever sur le produit de l'emprunt, contracté en vertu de la loi du 25 mai 1838, n° 188, une somme de fr. 4,716,448 57 c^{s}. Mais l'emploi du produit de cet emprunt ayant été établi d'après les besoins respectifs des travaux des routes pavées et ferrées et des chemins de fer, il n'a été affecté provisoirement aux routes pavées et ferrées qu'une somme de 2,600,000 francs.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre et indemnité de logement	»	»	1	25,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	105,000 »
Frais de route et de séjour	»	»	3	10,000 »
Matériel du Ministère.	»	»	4	791,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	8,000 »
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1		
État-major-général	»	»	1	675,538 95
Indemnité de représentation aux généraux qui commandent les troupes campées, au Gouverneur de la résidence et aux généraux commandants supérieurs des troupes stationnées dans les provinces d'Anvers et des deux Flandres, et aux chefs de corps.	»	»	2	66,300 »
État-major des places.	»	»	3	273,496 40
Intendance militaire.	»	»	4	145,508 80
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	247,306 »
— — du génie	»	»	6	239,210 75
Soldes des troupes.	»	2		
Infanterie	»	»	1	11,084,936 14
Cavalerie.	»	»	2	3,678,568 58
Artillerie.	»	»	3	2,696,631 05
Génie.	»	»	4	379,143 92
Gendarmerie.	»	»	5	1,477,702 75
Ambulances.	»	»	6	285,146 50
A REPORTER. . . . . fr.				22,248,489 84

EXERCICE 1838.

DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*	
		Le Budget de la Guerre a été fixé, par la loi du 31 janvier 1838, à la somme de	42,078,786 35
		a. Par la loi du 18 mars 1838, n° 13, il a été ouvert au chapitre IV, article unique (*École militaire*), un crédit supplémentaire de	120,000 »
24,666 66	333 34	*b.* Par la loi du 20 mai 1838, n° 179, il a été accordé, pour les dépenses de 1832 qui restent à liquider, un crédit de	25,206 79
165,000 »	»	(Ce crédit forme le chapitre VIII, article unique.)	
		c. Par la loi du 24 mai 1838, n° 194, il a été accordé, pour les dépenses de 1831 qui restent à liquider, un crédit de	157,064 10
5,191 08	4,808 92	(Ce crédit avait été ouvert par la loi susmentionnée au Budget de l'exercice 1835; mais comme, à l'époque où cette loi a été promulguée, l'exercice 1835 était clos, il a été transféré, par la loi du 28 mai 1839, n° 121, au Budget de l'exercice 1838, où il forme le chapitre IX, article unique.)	
735,951 93	55,048 07		
8,000 »	»	*d.* Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, il a été accordé,	
		1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants,	
		SAVOIR : Au chapitre I, art. 4 . . . . . fr. 638,000 »	
		— II, section 2, art. 1 . . . . . 294,216 »	
		— » — 3, — 1 . . . . . 70,725 »	
		— » — 3, — 3 . . . . . 101,844 »	
674,458 14	1,080 81	— » — 3, — 7 . . . . . 14,145 »	
		— » — 3, — 13 . . . . . 31,004 96	
		— V, art. 2 . . . . . 150,000 »	
		Ensemble. . . . . ———	1,299,934 96
57,993 40	8,306 60	Et 2°, il a été transféré au chapitre II, sect. 3, art. 13, une somme de fr. 29,373 12 cs, déduite des articles suivants, SAVOIR :	
264,863 70	8,632 70	Du chapitre II, section 2, article 1. . . . 14,474 25	
		— » — 2, — 2. . . . 1,354 29	
145,229 78	279 02	— » — 2, — 3. . . . 1,068 90	
		— » — 2, — 4. . . . 236 88	
240,182 36	7,123 64	— » — 3, — 1. . . . 10,199 »	
		— » — 3, — 7. . . . 2,039 80	
233,550 89	5,659 86	29,373 12	
		e. Par la loi du 18 décemb. 1838, n° 912, il a été accordé :	
		1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants,	
		SAVOIR : Au chapitre II, section 2, article 2 . . . . 54,000 »	
		— » — 3, — 1 . . . . 534,000 »	
		— » — 3, — 8 . . . . 30,000 »	
11,017,316 57	67,619 57	— » — 3, — 9 . . . . 60,000 »	
		— » — 3, — 16 . . . . 300,000 »	
3,644,560 34	34,008 24	— III, article 2. . . . . 60,000 »	
		Ensemble . . . . . ———	1,038,000 »
2,691,696 57	5,034 48	Fr.	44,718,992 20
374,162 70	4,981 22	Et 2°, il a été annulé au chap. II, sect. 3, art. 13, une somme de .	42,000 »
		f. Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, les sommes restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR :	
1,449,836 82	27,865 93	Au chapitre II, section 1, article 1. . . . 55,000 »	
		— » — 1, — 6. . . . 40,000 »	
271,245 50	13,901 »	— » — 2, — 3. . . . 125,000 «	
		— » — 2, — 4. . . . 30,000 »	
		— » — 3, — 2. . . . 120,000 »	
		TOTAL. . . . . fr. 370,000 »	
22,003,806 44	244,683 40	A REPORTER . . . fr.	44,676,992 20

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.
REPORTS. . . . . fr.	. . .	. . .	. . .	22,248,480 84
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps (suite).	II (suite).			
Masses des corps, frais divers.		3		
Masse de pain	»	»	1	2,295,725 35
— de fourrage	»	»	2	4,895,520 27
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	3,852,690 05
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . .	»	»	4	278,574 85
— de renouvellement du harnachement et de la bufflétérie	»	»	5	155,000 »
— de casernement des chevaux	»	»	6	109,780 92
— de casernement des hommes	»	»	7	784,605 20
Frais de route des officiers	»	»	8	153,000 »
Transports généraux et autres	»	»	9	210,000 »
Primes d'engagement et de rengagement	»	»	10	12,000 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	100,000 »
Frais de police	»	»	12	35,000 »
Cantonnements, indemnité de logement et nourriture	»	»	13	1,878,201 73
Frais de découchers des gendarmes	»	»	14	70,000 »
Remonte	»	»	15	1,125,450 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	368,000 »
Service de santé.	III.			
Personnel de l'administration centrale.	»	»	1	25,206 40
Pharmacie centrale	»	»	2	153,800 »
Hôpitaux sédentaires (*personnel*)	»	»	3	241,168 25
— (*matériel*)	»	»	4	121,500 »
Élèves de l'école vétérinaire	»	»	5	3,000 »
A REPORTER. . . . . fr	. . .	. . .	. . .	39,116,802 86

EXERCICE 1838.

DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
22,003,806 44	244,683 40	
		Report. . . . . fr. 44,676,992 20
		ont été transférées comme suit, Savoir :
		Au chapitre I, article 4 . . . . . 93,000 »
		— II, section 1, article 1. . . . 68,000 »
		— » — 3, — 1. . . . 62,000 »
2,295,524 27	201 08	— » — 3, — 7. . . . 17,500 »
4,806,169 62	29,360 65	— » — 3, — 8. . . . 3,000 »
		— » — 3, — 9. . . . 35,000 »
3,850,984 07	1,705 98	— » — 3, — 13. . . . 70,000 »
		— III, article 4 . . . . . 21,500 »
273,086 75	5,488 10	Total égal. . . . . fr. 370,000 »
104,894 82	50,105 18	Par la même loi, une somme de 501,200 francs a été annulée au chapitre V, art. 2, et transférée au Budget de la Guerre, exercice 1839 . . 501,200 »
108,947 60	833 32	
767,567 72	17,037 48	Total. . . . . fr. 44,175,792 20
147,447 60	5,552 40	
186,747 03	23,252 97	
9,452 07	2,547 93	
94,275 62	5,724 38	
35,000 »	»	
1,811,389 31	66,902 42	
69,999 90	» 10	
1,124,847 »	603 »	
367,198 81	801 19	
25,165 06	41 34	
152,652 51	1,147 49	
220,003 20	21,165 05	
119,125 86	2,374 14	
3,000 »	»	
38,637,285 26	479,517 60	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	. .	39,116,802 86	38,637,285 26	479,517 60	
École militaire.	IV.	»	Uniq.	160,000 »	130,886 63	29,113 37	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.	»					
Matériel de l'artillerie.	»	»	1	1,092,100 »	1,048,775 10	43,324 90	
— du génie	»	»	2	3,179,330 »	2,008,149 20	1,171,180 80	
Traitements divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité et de réforme.	»	»	1	240,200 85	218,410 23	21,789 62	
Traitement des aumôniers	»	»	2	21,200 »	20,087 50	1,112 50	
— d'employés temporaires et solde de domestiques	»	»	3	51,125 50	47,606 06	3,519 44	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	32,753 10	29,721 82	3,031 28	
Dépenses imprévues	VII.	»	Uniq.	100,000 »	88,267 79	11,732 21	
Dépenses de 1832 *qui restent à liquider* . .	VIII.	»	Id.	25,206 70	25,168 09	38 70	
Dépenses de 1831 *et années antérieures qui restent à liquider*	IX.	»	Id.	157,064 10	147,898 27	9,165 83	
Crédits ouverts aux intendants militaires pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées . . . . . fr. 30,773,574 69 Liquidé définitivement. . 30,598,540 04						1,773,536 25	
Reste à justifier. . . 175,034 65	»	»	»	»	175,034 65	175,034 65	
TOTAUX. . . . . fr.	. .	. .	. .	44,175,792 20	42,577,290 60	1,598,501 60	

FINANCES. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires et employés	»	2	370,000 »	369,991 40	8 60	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions . . .	»	3	30,200 »	30,140 95	59 05	
Frais de tournée	»	4	8,000 »	6,680 49	1,319 51	
Matériel	»	5	31,000 »	30,983 24	11 76	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	1,941 88	5,258 12	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	30,000 »	»	30,000 »	
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»	5,000 »	
Magasin général des papiers.	»	9	104,000 »	103,997 51	2 49	
Frais de bureau et matériel de la vérification centrale de la comptabilité des contributions.	»	10	5,000 »	4,846 82	153 18	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs	»	1	78,600 »	78,600 »	»	
Supplément de traitement aux anciens receveurs-généraux	»	2	5,900 »	5,900 »	»	
Caisse générale de l'État (sans entendre approuver en rien la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier-général actuel au delà de l'exercice 1838).	»	3	220,000 »	»	220,000 »	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes, etc.	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	825,210 »	811,344 32	13,865 68	
Traitement des employés du service actif.	»	2	4,640,000 »	4,572,600 19	67,399 81	
— — de la garantie .	»	3	45,810 »	45,784 76	25 24	
A REPORTER. . . . . fr.	. .	. .	6,420,920 »	6,083,816 56	343,103 44	

FINANCES (suite). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	6,420,920 »	6,083,816 56	343,103 44	
Administration des contributions directes, cadastre, etc. (suite).	III (suite)					
Traitement des avocats de l'administration.	»	4	35,670 »	35,670 »	»	
Remises et indemnités des comptables . .	»	5	1,700,000 »	1,577,157 96	122,842 04	
Traitement des vérificateurs des poids et mesures	»	6	60,000 »	58,200 12	1,799 88	
Frais de bureau et de tournée	»	7	171,200 »	171,115 99	84 01	
Indemnités	»	8	333,800 »	305,050 16	28,749 84	
Matériel	»	9	146,000 »	109,548 »	36,452 »	
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	2,000 »	»	
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	50,000 »	»	50,000 »	
Arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre (*a*	»	12	392,888 78	359,835 80	33,052 98	*a*) Par la loi du 20 mai 1838, n° 181, un crédit supplémentaire de fr. 223,758 a été accordé à cet article, et la réserve mise à la libre disposition du crédit allouée par la loi du 31 décembre 1837, n° 645, a été levée.
(En attendant qu'il ait été statué définitivement sur le rapport de la commission du cadastre du 4 février 1834, aucune partie de ce crédit ne pourra être employée au paiement de la somme de fr. 223,758 60 c., qui fait partie de l'arriéré des dépenses du cadastre, et dont ledit rapport a proposé la réserve pour les causes qui y sont indiquées, aucune indemnité ne pourra, au surplus, être liquidée au profit des inspecteurs du cadastre, que sur le pied établi avant le 1er janvier 1826.)						
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV					
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	357,490 »	172,332 22	185,157 78	
A reporter. . . . . fr.	. .	. .	9,675,968 78	8,874,726 81	801,241 97	

FINANCES (suite). — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	9,675,968 78	8,874,726 81	801,241 97	
Administration de l'enregistrement, des domaines, etc. (suite.)	IV (suite)					
Traitement des employés du timbre . . .	»	2	50,520 »	25,027 24	24,592 76	
— — du domaine . .	»	3	44,231 »	19,232 34	24,998 66	
— des agents forestiers	»	4	255,000 »	119,870 94	135,129 06	
Remises des receveurs	»	5	809,800 »	3,365 25	806,434 75	
— des greffiers	»	6	42,000 »	14,705 18	27,294 82	
Frais de bureau des directeurs	»	7	18,000 »	8,995 »	9,005 »	
Matériel	»	8	26,000 »	22,543 07	3,456 93	
Frais de poursuite et d'instance	»	9	55,000 »	47,740 32	7,259 68	
Dépenses du domaine.	»	10	222,785 »	85,128 32	137,656 68	
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkraede	»	11	140,000 »	78,583 84	61,416 16	
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté royal du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse	V.	Uniq.	6,300 »	3,738 95	2,561 05	
Dépenses imprévues.	VI.					
Dépenses imprévues	»	Id.	20,000 »	15,961 04	4,038 96	
Arriéré des frais de confection des pièces de cinq centimes (*a*	»	»	4,303 49	4,393 49	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 fév. 1839, n° 26.
Totaux. . . . . fr.	. .	. .	11,369,908 27	9,324,821 79	2,045,086 48	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1838.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Non-valeurs.	I.					
Sur le foncier	»	1	318,000 »	229,093 24	88,906 76	
Sur l'impôt personnel.	»	2	380,000 »	6,949 97	373,050 03	
Sur les patentes.	»	3	75,000 »	9,321 29	65,678 71	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	35,000 »	4,153 34	30,846 66	
Sur les redevances des mines	»	5	7,000 »	4,156 85	2,843 15	
Remboursements.	II.					
Restitutions de droits et amendes, et intérêts y relatifs	»	1	230,000 »	31,391 70	198,608 30	
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	60,290 01	4,709 99	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	3	35,000 »	27,065 19	7,934 81	
Attributions d'amendes forestières . . .	»	4	15,000 »	»	15,000 »	
TOTAUX. . . . . fr.	. .	.	1,160,000 »	372,421 59	787,578 41	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Dette publique	13,523,000 06	12,114,330 10	1,409,669 96	
Dotations	3,308,458 95	3,251,475 53	56,983 42	
Ministère de la Justice	6,089,875 »	5,468,684 93	621,190 07	
— des Affaires Étrangères	1,010,945 97	831,666 56	179,279 41	
— de la Marine	563,351 »	560,717 95	2,633 05	
— de l'Intérieur	8,236,402 96	8,095,373 31	141,029 65	
— des Travaux Publics	7,086,600 83	7,295,082 70	691,517 13	
— de la Guerre	44,175,702 20	42,577,200 60	1,598,501 60	
— des Finances	11,369,908 27	9,324,821 79	2,045,086 48	
Remboursements et non-valeurs	1,160,000 »	372,421 59	787,578 41	
	97,425,234 24	89,891,865 06	7,533,369 18	
Chemin de fer (lois des 1er mai 1834, nº 330; 26 mai 1837, nº 131, et 25 mai 1838, nº 188)	23,046,338 »	21,662,588 87	1,383,749 13	
Routes pavées et ferrées (lois des 2 mai 1836, nº 213, et 25 mai 1838, nº 188)	2,600,000 »	2,304,214 32	295,785 68	
Routes pavées et ferrées (loi du 1er juin 1838, nº 204. D'après le § 2 de l'article unique de cette loi, il sera pourvu à cette dépense par des moyens à déterminer ultérieurement)	2,000,000 »	»	2,000,000 »	
TOTAUX. fr.	125,071,572 24	113,858,668 25	11,212,903 99	

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° G.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1839,

Au 1er Octobre 1839.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active, inscrite au grand-livre auxiliaire (*a*	»	1	5,596,952 37	305,947 09	5,291,005 28	*a*) Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de fr. 4,085,058 20 c^{s}, pour pourvoir au payement éventuel du semestre, échéant en 1839, de la rente annuelle à solder par la Belgique en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839.
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. o/o autorisé par la loi du 16 décembre 1831, n° 344. . fr. 5,040,000 Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000	»	2	6,048,000 »	681,408 »	5,366,592 »	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés. . .	»	3	128,000 »	6,820 08	121,179 92	
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. o/o, autorisé par la loi du 18 juin 1836, n° 327. . . fr. 1,200,000 Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000	»	4	1,500,000 »	1,162,220 »	337,780 »	
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt . . .	»	5	6,000 »	»	6,000 »	
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. o/o, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188 . . . . . 1,525,524 Dotation de l'amortissement de cet emprunt 508,508	»	6	2,034,032 »	1,511,640 »	522,392 »	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt . . .	»	7	40,000 »	15,116 40	24,883 60	
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de 1,481,481 francs. . . . . 74,074 77 Amortissement de cet emprunt. 14,814 81	»	8	88,888 88	»	88,888 88	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	9	150,000 »	6,444 28	143,555 72	
Intérêts et frais présumés de la dette viagère.	»	10	7,000 »	»	7,000 »	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	15,598,873 25	3,689,595 85	11,909,277 40	

DETTE PUBLIQUE (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	15,598,873 25	3,689,595 85	11,909,277 40	
Intérêts de la dette (suite).	I. (suite)					
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	»	11	25,000 »	»	25,000 »	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionaires, autorisée par la loi du 20 septembre 1835, n° 640	»	12	230,705 89	223,321 33	7,384 56	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques . . fr. 630,000						
— civiles 560,000						
— civiques 230,000						
— militaires 1,550,000	»	1	3,005,000 »	1,439,265 19	1,565,734 81	
— de l'ordre de Léopold . 30,000						
Arriéré de pensions de toute nature pour les exercic. clôturés. 5,000						
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels.	»	2	50,000 »	23,959 77	26,040 23	
Subvention à la caisse de retraite . . .	»	3	200,000 »	200,000 »	»	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des Finances retenus en Hollande.	»	4	400,000 »	400,000 »	»	
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse	»	5	6,349 20	1,984 11	4,365 09	
A reporter. . . . fr.	. .	. .	19,515,928 34	5,978,126 25	13,537,802 09	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	19,515,928 34	5,978,126 25	13,537,802 09	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande	»	1	150,000 »	73,822 78	76,177 22	
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand-livre de la dette active d'Amsterdam	»	2	14,000 »	5,605 78	8,394 22	
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand-livre de la dette active à Amsterdam, *mais* dont les intérêts ne sont pas payés.	»	3	70,000 »	»	70,000 »	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. . .	»	4	160,000 »	61,467 71	98,532 29	
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge.	»	5	50,000 »	»	50,000 »	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	6	50,000 »	»	50,000 »	
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	20,009,928 34	6,119,022 52	13,890,905 82	

DOTATIONS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Liste civile	I.	Uniq.	2,751,322 75	2,063,492 01	687,830 74	
Sénat	II.	Id.	22,000 »	11,000 »	11,000 »	
Chambre des Représentants	III.	Id.	409,850 »	227,204 11	182,645 89	
Cour des comptes.	IV.					
Membres de la Cour	»	1	43,386 20	32,539 86	10,846 34	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	46,924 20	18,075 80	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	6,000 »	10,900 »	
TOTAUX. . . . fr	. .	. .	3,308,458 95	2,387,160 18	921,298 77	

JUSTICE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	8,750 »	12,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,000 »	78,613 83	28,386 17	
Matériel	»	3	15,000 »	10,963 45	4,036 55	
Frais d'impression des recueils statistiques.	»	4	4,000 »	»	4,000 »	
Frais de route et de séjour	»	5	3,000 »	395 »	2,605 »	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation. (*Personnel*)	»	1	233,800 »	172,725 »	61,075 »	
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	2,250 »	750 »	
Cour d'appel. (*Personnel*)	»	3	540,220 »	399,423 33	140,796 67	
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	12,008 »	5,992 »	
Tribunaux de 1re instance et de commerce.	»	5	884,130 »	646,822 45	237,307 55	
Justices-de-paix et tribunaux de police. .	»	6	310,280 »	222,563 33	87,716 67	
Justice militaire.	III.					
Haute-cour militaire. (*Personnel*)	»	1	62,050 »	46,537 50	15,512 50	
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	3,150 »	1,050 »	
Auditeurs militaires et prévôts	»	3	53,921 »	32,121 82	21,799 18	
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur-général et les administrations publiques	IV.	Uniq.	585,000 »	103,651 78	481,348 22	
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	35,000 »	3,320 94	31,679 06	
A REPORTER . . . fr.	. .	. .	2,879,601 »	1,743,298 43	1,136,304 57	

JUSTICE (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . fr.	. .	. .	2,879,601 »	1,743,296 43	1,136,304 57	
Constructions, réparations, etc. (suite).	V (suite)					
Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le premier cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 fr. dans les frais de construction, et en outre, de remplir leurs obligations légales en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme alloué pour le même objet au Budget de 1838	»	2	400,000 »	»	400,000 »	
Impression du *Bulletin Officiel*.	VI.	1.	21,650 »	16,182 »	5,468 »	
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	37,204 23	32,795 77	
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la cour de cassation*	»	3	2,800 »	2,672 »	128 »	
Pensions	VII.	1	10,000 »	404 50	9,595 50	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . .	»	2	8,000 »	6,300 »	1,700 »	
Secours à des employés et enfants mineurs d'employés, dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas. . .	»	3	2,000 »	1,600 »	400 »	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus . .	»	1	850,000 »	722,430 95	127,569 05	
A reporter. . . . fr.	. .	. .	4,244,051 »	2,530,090 11	1,713,960 89	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	4,244,051 »	2,530,090 11	1,713,960 89	
Prisons (suite).	VIII (*suite*)					
Traitement des employés attachés au service des prisons.	»	2	250,000 »	181,821 87	68,178 13	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	2,500 »	» ..	2,500 »	
Frais d'impressions et de bureau	»	4	17,000 »	10,811 29	6,188 71	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier. .	»	5	350,000 »	73,826 42	276,173 58	
Achat de matières premières et salaires . .	»	6	1,250,000 »	821,557 85	428,442 15	
Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu	IX.	1	12,000 »	6,660 87	5,339 13	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés.	»	2	125,000 »	31,322 37	93,677 63	
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	48,046 60	26,027 40	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	175,000 »	»	175,000 »	
Dépenses imprévues	X.	Uniq.	5,000 »	940 »	4,060 »	
Solde de dépenses arriérées, concernant les exercices 1834 *et* 1835	XI.	»	3,000 »	2,701 97	298 03	
TOTAUX. . . . . fr.	. .	. .	6,507,625 »	3,707,779 35	2,799,845 65	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	50,000 »	35,655 63	14,344 37	
Pensions à accorder aux fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	3	30,000 »	25,672 63	4,327 37	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	4	10,000 »	10,000 »	»	
Traitement des agents diplomatiques.	II.					
France.	»	1	60,000 »	44,796 59	15,203 41	
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	55,724 96	24,275 04	
Prusse.	»	3	54,500 »	14,593 43	39,906 57	
Autriche	»	4	40,000 »	29,999 88	10,000 12	
Italie	»	5	40,000 »	16,958 23	23,041 77	
États-Unis	»	6	25,500 »	15,500 »	10,000 »	
Brésil	»	7	21,000 »	10,500 »	10,500 »	
Portugal	»	8	15,000 »	7,500 »	7,500 »	
Espagne	»	9	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Suède	»	10	15,000 »	9,198 48	5,801 52	
Danemarck	»	11	15,000 »	7,500 »	7,500 »	
Grèce	»	12	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Turquie	»	13	40,000 »	29,166 64	10,833 36	
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission . . .	III.	Uniq.	10,000 »	»	10,000 »	
Traitement à allouer à quelques agents consulaires	IV.	Id.	100,000 »	59,249 98	40,750 02	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 »	57,917 32	12,082 68	
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	16,557 18	33,442 82	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	67,827 20	16,172 80	
Établissement de nouvelles missions et frais résultant du traité de paix avec la Hollande.	VIII.	Id.	300,000 »	87,306 83	212,693 17	Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, n° 265.
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	1,142,000 »	624,124 98	517,875 02	

MARINE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	4,499 91	1,550 09	
Matériel	»	2	3,500 »	352 15	3,147 85	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel	»	1	330,524 »	178,000 »	152,524 »	
Matériel	»	2	293,877 »	151,133 03	142,743 97	
Magasin de la marine	III.	Uniq.	11,200 »	2,185 95	9,014 05	
Dépenses éventuelles	IV.	Id.	4,200 »	1,337 50	2,862 50	
Frais d'établissement du service de pilotage (*a*	V.	Id.	174,000 »	47,785 45	126,214 55	*a*) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles aux Budgets de la Marine, exercices 1837 et 1838, a été ouvert par la loi du 1er juin 1839, nº 267.
TOTAUX. . . . . fr.	. .	. .	823,351 »	385,293 99	438,057 01	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	99,269 04	42,950 36	
Matériel	»	3	20,000 »	12,000 »	8,000 »	
Frais de déplacement.	»	4	2,000 »	959 79	1,040 21	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	1,572 92	6,427 08	
Secours, continuation ou avances de pensions, à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-divant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	3,180 65	4,390 15	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse	»	3	5,000 »	4,380 »	620 »	
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	52,150 »	2,850 »	
Frais d'administration dans les provinces.	III.					
Province d'Anvers	»	1	124,895 50	87,380 96	37,514 54	
— de Brabant	»	2	129,375 »	75,057 64	54,317 36	
— de la Flandre occidentale . . .	»	3	140,157 »	83,250 16	56,906 84	
— — orientale	»	4	150,248 »	87,685 80	62,562 20	
— de Hainaut	»	5	150,438 »	75,599 05	74,838 95	
— de Liége	»	6	134,330 »	93,034 91	41,295 09	
— de Limbourg.	»	7	117,680 20	74,596 02	43,084 18	
— de Luxembourg.	»	8	130,800 »	71,298 03	59,501 97	
— de Namur.	»	9	109,508 »	72,080 82	37,427 18	
Frais de route et de tournée des commissaires de district.	»	10	18,500 »	46 50	18,453 50	
A REPORTER . . fr	. .	. .	1,466,722 50	909,292 89	557,429 61	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fl.	. .	. .	1,466,723 50	909,293 89	557,429 61	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	27,747 74	52,252 26	
Universités	»	2	590,348 »	386,670 »	203,678 »	
Frais de l'école industrielle à Gand . . .	»	3	10,000 »	5,000 »	5,000 »	
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	8,800 »	76 »	8,724 »	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	113,000 »	63,475 »	49,525 »	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges.	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
Instruction primaire	»	7	275,000 »	145,412 44	129,587 56	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et des aveugles	»	8	20,000 »	»	20,000 »	
Cultes.	V.					
Culte catholique	»	1	4,016,150 »	2,208,459 90	1,807,690 10	
— protestant	»	2	80,000 »	42,301 53	37,698 47	
— israélite	»	3	10,000 »	5,500 »	4,500 »	
Secours	»	4	80,000 »	56,239 48	23,760 52	
Industrie, commerce et agriculture.	VI.					
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale	»	1	220,000 »	127,633 90	92,366 10	
Service de sauvetage et primes pour construction de navires	»	2	85,000 »	21,600 »	63,400 »	
Pêche nationale.	»	3	54,000 »	700 »	53,300 »	
Agriculture	»	4	567,000 »	308,447 78	258,552 22	
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, etc.	VII.					
Lettres, sciences et arts	»	1	373,000 »	191,915 72	181,984 28	
A REPORTER. . . . . fr.	. .	. .	8,054,920 50	4,505,472 38	3,549,448 12	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . fl.	. .	. .	8,054,920 60	4,505,472 38	3,549,448 12	
Lettres, sciences et arts, etc.	VII.					
Monument de la Place des Martyrs. . . .	»	2	25,000 »	5,000 »	20,000 »	
Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments. . .	»	3	20,000 »	»	20,000 »	
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de brevets.	»	4	25,000 »	16,451 26	8,548 74	
Service de santé	»	5	45,000 »	5,649 15	39,350 85	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration. (*Personnel*) . .	»	1	21,350 »	15,034 37	6,315 63	
— (*Matériel*) . .	»	2	2,600 »	749 40	1,850 60	
Frais de redaction et de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	»	4,000 »	
Archives de l'Etat dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées, frais de copie des documents concernant l'histoire nationale, existants à l'étranger	»	4	15,300 »	5,761 »	9,539 »	
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat	»	5	3,162 96	2,609 57	553 39	
Fêtes nationales.	IX					
Frais de célébration des fêtes nationales. .	»	Uniq.	40,000 »	15,410 40	24,589 60	
A REPORTER . fl	. .	. .	8,256,333 46	4,572,137 53	3,684,195 93	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS . . . . fr.	. .	. .	8,256,333 40	4,572,137 53	3,684,195 93	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Uniq.	10,000 »	6,291 »	3,709 »	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale . . .	»	»	7,500 »	6,940 »	560 »	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique	»	»	80,000 »	60,000 »	20,000 »	
Jeux de Spa.	XIII					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	1	1	2,220 »	»	2,220 »	
Subside à la ville de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Dépenses imprévues	XIV.					
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues.	»	Uniq.	30,000 »	20,493 67	9,506 33	
TOTAUX. . . . fr.	. .	.	8,406,053 40	4,685,862 20	3,720,191 26	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	72,937 44	34,312 56	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère, etc	»	3	17,000 »	13,051 89	3,948 11	
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,647 15	352 85	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale en Belgique	»	5	6,000 »	814 50	5,185 50	
Garde civique.	II.					
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes . . .	»	Uniq.	25,000 »	7,453 46	17,546 54	
Milice.	III.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens	»	Id.	1,600 »	1,300 »	300 »	
Travaux publics.	IV.					
Routes.	»	1	2,298,000 »	365,754 72	1,932,245 28	
Plantations	»	2	50,000 »	5,766 76	44,233 24	
Canaux et rivières	»	3	257,910 »	65,667 31	192,242 69	
Travaux à la Meuse dans le Limbourg. . .	»	4	40,000 »	700 »	39,300 »	
Ports et côtes	»	5	280,585 »	72,767 82	207,817 18	
Phares et fanaux	»	6	9,600 »	4,192 50	4,807 50	
Polders	»	7	70,000 »	54,532 13	15,467 87	
Amélioration des canaux d'Antoing, et de Maestricht à Bois-le-Duc	»	8	60,000 »	»	60,000 »	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	3,250,345 »	687,335 68	2,563,009 32	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . fr.	. .		3,250,345 »	687,335 68	2,563,009 32	
Travaux Publics. (suite.)	IV (suite)					
Construction d'un barrage entre Tournay et Audenaerde sur l'Escaut, dont l'Etat reprend l'administration à partir du 1er janvier 1840	»	9	95,000 »	624 »	94,376 »	
Établissement d'un chemin de halage à Courtray, le long de la Lys, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840.	»	10	23,500 »	»	23,500 »	
Premier quart du subside pour la dérivation à Liége de la Meuse, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840.	»	11	50,000 »	»	50,000 »	
Bâtiments civils.	»	12	28,000 »	12,692 92	15,307 08	
Personnel des ponts chaussées	»	13	415,150 »	260,481 82	154,668 18	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite.	»	1	955,000 »	535,380 36	419,619 64	
Dépenses de transport	»	2	1,730,000 »	1,162,314 30	567,685 70	
Frais de perception	»	3	405,000 »	320,117 88	84,882 12	
Service des mines.	VI.					
Personnel (conseil des mines)	»	1	42,000 »	31,500 »	10,500 »	
Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, etc	»	2	2,400 »	1,238 82	1,161 18	
Frais de route	»	3	1,200 »	»	1,200 »	
Dépenses imprévues	»	4	300 »	»	300 »	
Traitements des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement et impression des travaux statistiques. .	»	5	132,200 »	82,820 02	49,379 98	
A REPORTER. . . . fr.	. .	. .	7,130,095 »	3,094,505 80	4,035,589 20	

TRAVAUX PUBLICS (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	7,130,095 »	3,094,505 80	4,035,589 20	
Service des postes et messageries.	VII.					
Traitement des employés.	»	1	320,000 »	155,674 57	164,325 43	
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres.	»	2	77,000 »	40,231 30	36,768 70	
Transport de dépêches	»	3	341,546 »	149,169 01	192,376 99	
Service rural.	»	4	230,000 »	116,164 92	113,835 08	
Pensions et secours.	VIII.					
Secours à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	»	Uniq.	2,500 »	800 »	1,700 »	
Dépenses imprévues	IX.	»	30,000 »	11,239 51	18,760 49	
Travaux de dévasement et de réparation des berges au canal de Gand vers Terneuzen (*a*	»	»	217,000 »	»	217,000 »	*a* et *b*) Ces crédits, ensemble de fr 658,802 47 c, ont été ouverts par la loi du 1er juin 1839, n° 124.
Dépenses relatives au canal de Bruxelles à Charleroi (*b* :						
1° Pour frais d'entretien et d'exploitation pendant les 7 derniers mois de 1839. . . fr. 56,000 »						
2° Pour indemnité de reprise due par l'État pour le même laps de temps, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre le Gouvernement et la société concessionnaire. 385,802 47						
	»	»	441,802 47	»	441,802 47	
Totaux.	.	. .	8,789,943 47	3,567,785 11	5,222,158 36	

GUERRE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	»	»	1	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
— des employés et gens de service.	»	»	2	170,000 »	126,628 51	43,371 49	
Frais de route et de séjour	»	»	3	10,000 »	325 76	9,674 24	
Matériel du Ministère.	»	»	4	52,000 »	48,201 88	3,798 12	
— du dépôt de la guerre	»	»	5	19,000 »	6,780 »	12,220 »	
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1					
État-major-général.	»	»	1	726,857 45	115,010 38	611,847 07	
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	»	2	93,900 »	11,248 43	82,651 57	
État-major des places.	»	»	3	273,496 40	42,117 67	231,378 73	
Intendance	»	»	4	146,523 70	24,998 82	121,524 88	
État-major particulier de l'artillerie . . .	»	»	5	267,527 40	43,422 77	224,104 63	
— — du génie.	»	»	6	307,667 75	39,998 33	267,669 42	
Soldes des troupes.		2					
Infanterie.	»	»	1	12,111,052 80	3,806,848 11	8,304,204 69	
Cavalerie	»	»	2	3,769,093 10	926,202 70	2,842,890 40	
Artillerie.	»	»	3	2,870,585 05	755,590 31	2,114,994 74	
Génie	»	»	4	430,804 90	102,546 50	328,258 40	
Gendarmerie.	»	»	5	1,505,216 45	353,132 15	1,152,084 30	
Ambulances	»	»	6	414,501 30	92,575 92	321,925 38	
Masses des corps, frais divers, etc.		3					
Masse de pain	»	»	1	1,811,445 88	1,701,932 02	109,513 86	
— de fourrage	»	»	2	6,247,163 01	3,443,576 34	2,803,586 67	
— d'habillement et d'entretien . . .	»	»	3	5,133,135 45	2,244,153 37	2,888,982 08	
— d'entretien du harnachement, etc .	»	»	4	368,764 80	41,151 02	327,613 78	
— du renouvellement de la buffleterie, etc.	»	»	5	332,632 33	38,829 78	293,802 55	
— de casernement des chevaux . . .	»	»	6	139,967 72	6,963 20	133,004 52	
— de casernement des hommes . . .	»	»	7	928,028 80	442,615 70	485,413 10	
A REPORTER . . . fr.	. .	. .	. .	38,150,364 29	14,430,569 67	23,719,764 62	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	. .	38,150,364 29	14,430,599 67	23,719,764 62	
Masses des corps, frais divers, etc. (suite).	II.	3					
Frais de route des officiers	»	»	8	150,000 »	29,848 33	120,151 67	
Transports généraux et autres	»	»	9	150,000 »	132,829 25	17,170 75	
Primes d'engagement et de rengagement. .	»	»	10	25,000 »	80 »	24,920 »	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde .	»	»	11	95,000 »	77,358 50	17,641 50	
Frais de police	»	»	12	35,000 »	34,158 33	841 67	
Cantonnements, logement et nourriture. .	»	»	13	2,105,957 58	1,275,114 80	830,842 78	
Frais de découchers des gendarmes . . .	»	»	14	70,000 »	»	70,000 »	
Remonte	»	»	15	1,879,480 »	629,146 12	1,250,333 88	
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	420,000 »	64,276 61	355,723 39	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale. .	»	»	1	31,902 75	4,792 53	27,110 22	
Pharmacie centrale	»	»	2	139,800 »	112,424 03	27,375 97	
Hôpitaux sédentaires (*personnel*)	»	»	3	262,266 40	41,782 96	220,483 44	
— (*matériel*)	»	»	4	100,000 »	95,700 50	4,299 50	
Élèves de l'école vétérinaire	»	»	5	3,000 »	1,500 »	1,500 »	
École militaire.	IV.						
École militaire	»	»	Uniq.	200,000 »	35,341 62	164,658 38	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie.	»	»	1	1,880,300 »	1,160,373 13	719,926 87	
— du génie	»	»	2	4,192,294 50	488,103 71	3,704,190 79	
Traitements divers	VI.						
Traitements temporaires de non-activité et de réforme.	»	»	1	203,685 30	20,174 96	183,510 34	
Traitement des aumôniers	»	»	2	32,500 »	1,950 »	30,550 »	
— d'employés temporaires et solde de domestiques	»	»	3	51,125 50	8,334 33	42,791 17	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	30,085 15	16 03	30,069 12	
Dépenses imprévues	VII	»	Uniq.	106,438 53	55,217 43	51,221 10	
A REPORTER. . . . . fr.	. .	. .	. .	50,314,200 »	18,699,122 84	31,615,077 16	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
REPORTS. . . . . fr.	. .	. .	. .	50,314,200 »	18,699,122 84	31,615,077 16	
Paiement des dépenses de 1830 *et années suivantes qui restent à liquider.*	VIII.						
Matériel du génie (exercices 1830, 1831 et 1832)	»	»	1	38,144 85	38,069 99	74 86	
Créances diverses (exercices 1830 et 1831) .	»	»	2	5,044 84	5,044 84	»	
Paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 *et* 1831	IX.	»	Uniq.	29,528 82	29,528 82	»	
Crédits ouverts aux intendants militaires pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées . . . . . fr. 31,950,000 »					18,771,706 49	31,615,152 02	
Liquidé définitivement. . 11,039,911 77							
Reste à justifier. . . 20,910,088 23	»	»	»	»	20,910,088 23	20,910,088 23	
TOTAUX. . . . fr.	. .	. .	. .	50,386,918 51	39,681,854 72	10,705,063 79	

Le Budget de la Guerre a été fixé par la loi du 30 décembre 1838, n° 921, à . . . . . fr. 49,813,000 »

Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, il a été transféré du chapitre V, article 2 du Budget de la Guerre, exercice 1838, au chapitre V, article 2 de ce Budget, ci une somme de . . . . . 501,200 »

Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, il a été ouvert pour le paiement des dépenses de 1830 et années suivantes qui restent à liquider, un crédit de 43,189 69
(Ce crédit forme le chapitre VIII, article 1 et 2).

Par la loi du 29 mai 1839, n° 122, il a été ouvert, pour le paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, un crédit de 29,528 82
(Ce crédit forme le chapitre IX, article unique).

TOTAL. . . . . fr. 50,386,918 51

FINANCES. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Administration centrale.	I					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	12,250 »	8,750 »	
— des fonctionnaires et employés	»	2	374,000 »	276,492 73	97,507 27	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions . . .	»	3	30,200 »	22,366 21	7,833 79	
Frais de tournée	»	4	8,000 »	5,574 59	2,425 41	
Matériel	»	5	45,000 »	29,076 39	15,923 61	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	569 45	6,630 55	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	30,000 »	»	30,000 »	
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»	5,000 »	
Magasin général des papiers	»	9	117,000 »	111,012 07	5,987 93	
Frais de publication et rédaction de documents statistiques	»	10	5,000 »	450 »	4,550 »	
Administration du trésor dans les provinces.	II					
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	64,912 50	21,637 50	
Supplément de traitement aux anciens receveurs-généraux	»	2	5,900 »	4,425 »	1,475 »	
Caisse générale de l'État (sans entendre approuver la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier-général actuel au delà de l'exercice 1839)	»	3	220,000 »	»	220,000 »	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes, accises, etc.	III					
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	830,780 »	251,361 17	579,418 83	
Remises et indemnités des comptables . .	»	2	1,730,000 »	»	1,730,000 »	
Traitement des employés du service actif.	»	3	4,665,000 »	1,458,495 16	3,206,504 84	
— — de la garantie .	»	4	46,500 »	15,269 96	31,230 04	
A REPORTER . . fr.	. .	. .	8,227,130 »	2,252,255 23	5,974,874 77	

FINANCES (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	8,227,130 »	2,252,255 23	5,974,874 77	
Administration des contributions (suite).	III.					
Traitement du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures . . .	»	5	62,000 »	20,508 39	41,491 61	
Traitement des avocats de l'administration.	»	6	35,670 »	15,900 »	19,770 »	
Frais de bureau et de tournée	»	7	195,400 »	147,145 30	48,254 70	
Indemnités	»	8	338,600 »	86,442 38	252,157 62	
Matériel	»	9	146,000 »	31,037 08	114,962 92	
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	1,000 »	1,000 »	
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	10,000 »	»	10,000 »	
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	»	12	15,000 »	5,546 52	9,453 48	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	357,490 »	1,050 »	356,440 »	
Traitement des employés du timbre . . .	»	2	50,520 »	»	50,520 »	
— — du domaine . .	»	3	48,795 »	»	48,795 »	
— des agents forestiers	»	4	255,000 »	»	255,000 »	
Remises des receveurs	»	5	860,000 »	»	860,000 »	
— des greffiers	»	6	42,000 »	»	42,000 »	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	»	20,000 »	
Matériel	»	8	26,500 »	15,585 96	10,914 04	
Frais de poursuite et d'instance	»	9	55,000 »	25,674 74	29,325 26	
Dépenses du domaine.	»	10	112,893 »	5,060 05	107,832 95	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	11	31,000 »	»	31,000 »	
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkraede	»	12	140,000 »	15,529 67	124,470 33	
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	V.	Uniq.	20,000 »	11,130 40	8,869 60	
A reporter. . . . . fr.	. .	. .	11,050,998 »	2,633,865 72	8,417,132 28	

FINANCES (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Reports. . . . . fr.	. .	. .	11,050,998 »	2,633,865 72	8,417,132 28	
Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Colignon de Bas-Oha, contre l'administration du domaine . . . . . (*a*.	»	»	24,470 31	24,470 31	»	*a*) Ce crédit a été alloué par la loi du 28 fév. 1839, nº 25.
Remboursement par l'État du péage à percevoir par le Gouvernement des Pays-Bas sur la navigation de l'Escaut . . (*b*.	»	»	300,000 »	»	300,000 »	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, nº 263.
			11,375,468 31	2,658,336 03	8,717,132 28	
Prêt à la Banque de Belgique (*c*.						*c*) Loi du 1er janvier 1839, nº 1.
Paiement de billets . . . . . Art. 1.	»	»	2,600,000 »	2,600,000 »	»	
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes . . . . Art 2.	»	»	1,400,000 »	1,257,555 64	142,444 36	
Totaux. . . . fr.	. .	. .	15,375,468 31	6,515,891 67	8,859,576 64	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Non-valeurs.	I.					
Sur le foncier	»	1	318,000 »	28,349 19	289,650 81	
Sur l'impôt personnel.	»	2	380,000 »	108 50	379,891 50	
Sur les patentes.	»	3	75,000 »	»	75,000 »	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	35,000 »	»	35,000 »	
Sur les redevances des mines	»	5	12,600 »	»	12,600 »	
Remboursements.	II.					
Restitutions de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	230,000 »	25,618 75	204,381 25	
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	2,655 38	62,344 62	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	3	35,000 »	9,101 91	25,898 09	
Attributions d'amendes forestières . . .	»	4	15,000 »	»	15,000 »	
TOTAUX. . . . . fr.	. .	. .	1,165,600 »	65,833 73	1,099,766 27	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	*Observations.*
Dette publique	20,009,028 34	6,110,022 52	13,890,905 82	
Dotations	3,308,458 95	2,387,160 18	921,298 77	
Ministère de la Justice.	6,507,625 »	3,707,779 35	2,799,845 65	
— des Affaires Étrangères	1,142,000 »	624,124 98	517,875 02	
— de la Marine.	823,351 »	385,293 99	438,057 01	
— de l'Intérieur	8,406,053 46	4,685,862 20	3,720,191 26	
— des Travaux Publics	8,789,943 47	3,567,785 11	5,222,158 36	
— de la Guerre.	50,380,918 51	39,681,854 72	10,705,063 79	
— des Finances.	11,375,468 31	2,658,330 03	8,717,132 28	
Remboursements et non-valeurs.	1,165,600 »	65,833 73	1,099,766 27	
	111,915,347 04	63,883,052 81	48,032,294 23	
Prêt à la banque de Belgique (a.				a) Loi du 1er janvier 1839, nº 1.
Paiement des billets	2,600,000 »	2,600,000 »	»	
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes.	1,400,000 »	1,257,555 64	142,444 36	
TOTAUX. . . . . fr.	115,915,347 04	67,740,608 45	48,174,738 59	